

# LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Mercredi 30 octobre 2024 - N°: 241 - Prix:10 DA



PLUSIEURS SECTEURS CONCERNÉS



## L'Algérie signe avec Oman 8 mémorandums d'entente

Huit mémorandums d'entente concernant la coopération dans plusieurs secteurs ont été signés, hier, à Mascate, entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, pays frère. Les mémorandums d'entente ont été signés à l'occasion de la visite d'Etat du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, au Sultanat d'Oman.

Lire en Page 3



**VISITE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À OMAN**

Une occasion pour renforcer les relations politiques et économiques

P.3

COMMÉMORATION DU 70<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE



Alger au rendez-vous

P.5

**Magramane remet à Doha un message du président Tebboune à l'Emir du Qatar**

P.2

800 000 TONNES D'EXPORTATIONS DE FER ET D'ACIER EN 2024

Une montée en puissance de la sidérurgie algérienne

P.6

**PALESTINE OCCUPÉE**

**Tollé international après l'interdiction des activités de l'UNRWA**

P.9



# Magramane remet à Doha un message du président Tebboune à l'Emir du Qatar

En qualité d'Envoyé personnel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M.

Lounès Magramane, a remis au Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Qatar, Cheikh Mohammed bin Abderrahmane bin Jassim Al-Thani, un message du président de la République à l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, indique un communiqué du ministère. "En qualité d'Envoyé personnel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane a remis, mardi matin à Doha, à Son Excellence Monsieur le Premier ministre, ministre des

Affaires étrangères de l'Etat frère du Qatar, Cheikh Mohammed bin Abderrahmane bin Jassim Al-Thani, un message du président de la République à son frère, Son Altesse l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani", précise la même source. A cette occasion, "les deux parties ont passé en revue les relations bilatérales privilégiées entre les deux pays et examiné les voies et moyens de les promouvoir à des niveaux supérieurs, conformément aux hautes orientations des dirigeants des deux pays et à leur volonté commune de conférer une dimension stratégique au partenariat bilatéral", lit-on dans le communiqué.



APN

## Bentaleb présente un exposé devant la Commission des finances

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a présenté, hier, à Alger, un exposé devant la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur le budget sectoriel pour l'exercice 2025. Lors de cet exposé, le ministre a précisé que le secteur avait bénéficié, dans le cadre du projet de loi de finances PLF 2025, d'"affectations financières estimées à 836,209 milliards de DA", précisant que cette enveloppe budgétaire "permettra de

concrétiser les objectifs fixés conformément aux missions assignées au secteur". Et d'ajouter que ce budget est réparti sur quatre (4) programmes relatifs à l'appui et à la promotion de l'emploi, en consacrant 56,84 % du budget global à ce programme, tandis qu'un taux de 42,23% du budget global est dédié au système de protection sociale. Le programme de l'administration générale et de l'inspection générale du travail ont bénéficié des taux respectifs de 0,49 % et de 0,44 % du budget sectoriel, selon le minis-

tre. Concernant les prévisions sur les retenues non fiscales destinées au financement des organismes de la sécurité sociale au titre de l'année 2025, M. Bentaleb a précisé que le montant à recouvrer était de l'ordre de 2029,175 milliards de dinars. En vue de renforcer les sources de financement et de contribuer aux équilibres financiers de la Caisse nationale des retraites (CNR), le ministre a mis en exergue les dispositions législatives contenues dans le PLF 2025, dont "l'investissement de

l'excédent de trésorerie au niveau des organismes de la sécurité sociale", ainsi que "l'augmentation à 3% de la contribution de solidarité applicable aux opérations d'importation des marchandises destinées à la consommation au profit de la CNR". Par ailleurs, M. Bentaleb a fait savoir que le nombre des bénéficiaires de l'allocation chômage avait atteint, jusqu'au mois d'octobre, 2.024.952 bénéficiaires", tandis que le nombre des bénéficiaires de la formation, dans le cadre de

l'allocation chômage, s'élève à 322.368 bénéficiaires, orientés vers la formation professionnelle, en plus de ceux qui ont déjà terminé leur formation et ceux en cours de formation. Par ailleurs, le ministre a souligné que le secteur "poursuit le renforcement des acquis de la transformation numérique et le développement des solutions techniques, dans le but d'améliorer la performance de gestion au niveau de tous les organismes et structures relevant du secteur".

### INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## Inauguration du Laboratoire central de l'ANPP

Le Laboratoire central de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a été inauguré, hier, après avoir bénéficié d'une modernisation selon les normes internationales les plus récentes. La cérémonie d'inauguration de ce laboratoire doté d'équipements de pointe, qui se trouve au niveau de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), a été présidée par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun en présence du Secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, de l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Georg Felsheim, du Directeur régional pour les Etats arabes du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Abdallah Al Dardari, et de la Représentante résidente du PNUD en Algérie, Natasha Van Rijn. Considéré comme l'un des plus grands laboratoires en Afrique, cet édifice qui s'étend sur une superficie de 1200 m2, comprend plusieurs unités qui veillent au contrôle de la qualité, de l'efficacité et de la sécurité des produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux et vaccins. La rénovation de ce Laboratoire central s'inscrit dans le cadre de l'initiative de l'Accélérateur ACT (dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la pandémie de Covid-19 lancé par l'OMS en 2020), avec un financement allemand via la KfW Banque de développement, en coordination avec le PNUD. S'exprimant à cette occasion, M. Aoun a souligné le "rôle central" de ce laboratoire dans le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie et le renforcement de la sécurité sanitaire du pays en répondant aux besoins du marché national en médicaments locaux, exclusivement grâce aux compétences et capacités nationales. Cet "édifice médical" permettra à l'Algérie de renforcer la qualité des produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux et vaccins, à travers l'extension du champ des analyses, l'amélioration de la performance et la réduction des délais de commercialisation des

produits grâce aux équipements et matériels de pointe dont dispose le laboratoire, a soutenu le ministre. Il a, à cet égard, souligné la nécessité pour les laboratoires algériens de se mettre au diapason des normes internationales, notamment les normes ISO, afin d'obtenir l'accréditation de l'OMS, "garant de la qualité et de l'excellence". M. Aoun a, par ailleurs, mis en avant l'importance de l'ouverture du Laboratoire central de l'ANPP aux étudiants et chercheurs, à travers l'élaboration d'une feuille de route en matière de formation.

### La facture des anticancéreux réduite de 400 millions d'euros en 2025

De son côté, le Directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, Cherif Delih, a affirmé que le Laboratoire central appuiera le secteur sanitaire à travers la promotion de la production pharmaceutique, "contribuera à relever les défis de demain et nous permettra de retrouver notre place en matière de réglementation pharmaceutique". Pour sa part, M. Al Dardari a indiqué dans son allocution que l'inauguration du Laboratoire central constituait une "contribution significative" aux efforts de l'Algérie visant à assurer le contrôle de la qualité des médicaments et des dispositifs médicaux, saluant les efforts du pays dans la promotion de l'industrie pharmaceutique et la garantie de l'accès à des "produits sûrs". Intervenant à cette occasion, M. Felsheim a précisé que la pandémie de Covid-19 avait mis en lumière l'importance de la prévention contre les maladies contagieuses potentiellement épidémiques, d'où la nécessité, a-t-il dit, de "développer la production des vaccins et des produits pharmaceutiques en Afrique". L'Algérie est désormais "mieux préparée" à faire face aux crises sanitaires, notamment grâce à sa capacité à lancer des produits pharmaceutiques sur les marchés local et in-



ternational, a-t-il dit. Animant une conférence de presse en marge de l'inauguration du Laboratoire central, M. Aoun a fait savoir que l'Algérie disposait de 213 usines de production de médicaments couvrant 75% des besoins du pays en médicaments essentiels, relevant que ce taux augmentera à 85% fin 2024 avec l'entrée en service de six (6) nouvelles usines de production des anticancéreux, qui devraient produire 70% de différents types d'anticancéreux, a-t-il dit. Outre ces six usines, M. Aoun a également fait état de la réalisation en cours de trois (3) autres usines, ce qui permettra de réduire la facture d'importation de ces médicaments de 400 millions d'euros en 2025. La consommation de médicaments en Algérie progresse annuellement de 15%, a fait observer le ministre, soutenant que pour y faire face, des facilités sont accordées aux investisseurs en matière de production pharmaceutique. Et d'insister, à cet égard, sur l'importance de l'amélioration de la distribution des médicaments pour assurer leur disponibilité sur le marché. Pour ce qui est des vaccins pour les enfants, M. Aoun a assuré qu'"ils figurent parmi les priorités du secteur conformément aux instructions du président de la République". Différents types de ces vaccins sont disponibles sur le marché, a-t-il affirmé, faisant état d'un projet du groupe SAIDAL pour leur production à compter de 2025.

### Fête de la Révolution La journée du vendredi 1er novembre chômée et payée

La journée du vendredi 1er novembre, coïncidant avec la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, sera chômée et payée, indique, hier, un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. «A l'occasion de la fête de la Révolution et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du vendredi 1er novembre 2024 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise la même source. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de «prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», ajoute le communiqué.

## PLUSIEURS SECTEURS CONCERNÉS

# L'Algérie signe avec Oman 8 mémorandums d'entente

*Huit mémorandums d'entente concernant la coopération dans plusieurs secteurs ont été signés, hier, à Mascate, entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, pays frère.*

Les mémorandums d'entente ont été signés à l'occasion de la visite d'Etat du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman. La cérémonie de signature de ces mémorandums d'entente a eu lieu au Palais royal Al Alam, à l'issue des entretiens élargis tenus entre les délégations des deux pays, sous la co-présidence de sa Majesté le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, et le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il s'agit d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'éducation, d'un autre dans le domaine de l'emploi et de la formation et d'un troisième dans le domaine de l'information. Ces trois mémorandums ont été signés par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, et son homologue omanais, M. Badr Bin Hamad Albusaidi. Un mémorandum d'entente dans le domaine des services financiers a été signé par le ministre des Finances, M. Laaziz Faïd, et son homologue omanais, M. Sultan bin Salem Al Habsi. Il s'agit également d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui a été signé par le mi-

nistre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, et le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, M. Badr Bin Hamad Albusaidi, ainsi que d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'organisation des expositions, des événements et des conférences, qui a été signé par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, et le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais bin Mohammed Al Yousef. Un mémorandum d'entente dans le domaine de la promotion de l'investissement a aussi été signé par le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, et le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais Bin Mohammed Al Yousef. Un mémorandum d'entente dans le domaine de l'environnement et du développement durable a, par ailleurs, été signé par la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fazia Dahleb, et le ministre omanais de l'Energie et des Minéraux, M. Salem Bin Nasser Al Aufi. **R. N.**



### VISITE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À OMAN

## Une occasion pour renforcer les relations politiques et économiques

La visite d'Etat historique qu'effectue le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman où il aura des entretiens avec le Sultan Haitham ben Tariq, vient renforcer davantage les relations politiques et économiques entre les deux pays frères, qui ambitionnent d'élargir la coopération bilatérale et le partenariat, compte tenu de larges potentialités et des opportunités disponibles. Les deux pays entretiennent des relations historiques et sont profondément marquées par une convergence de vues et une coordination politique de haut niveau, notamment sur les questions arabes et internationales. L'Algérie et le Sultanat d'Oman ont toujours oeuvré ensemble pour renforcer les relations bilatérales et maintenir la coordination sur la résolution des conflits en privilégiant la voie du dialogue et du règlement politique en vue de parvenir à la paix et à la stabilité dans la région. Cette concertation continue entre les deux pays a permis d'asseoir une relation forte entre les dirigeants des deux pays et leurs peuples respectifs, se traduisant par la tenue de réunions communes et des échanges de visites entre les hauts responsables, des parlementaires et des chefs d'entreprises, ainsi que la signature de plusieurs mémorandums et accords de coopération. Dans ce cadre, il y a lieu de citer la 8e session de la Commission mixte algéro-omanais, tenue en juin dernier à Alger, et qui avait permis de raffermir la convergence des vues des deux pays face aux différents défis régionaux et internationaux. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, avait mis en avant, à cette

occasion, "la dynamique prometteuse et bénéfique que connaissent les relations algéro-omanaises ces derniers temps", laquelle augure, pour lui, de "belles perspectives que nous souhaitons explorer de la meilleure manière qui soit, au service de nos relations bilatérales et des causes de notre Nation arabo-musulmane". De son côté, le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, Badr bin Hamad bin Hamoud al Busaidi, avait relevé "la profondeur des valeurs de fraternité ancrée entre les deux pays et peuples", et "l'importance des relations bilatérales fondées sur un respect inamovible, une approche constante et une compréhension approfondie et réfléchie".

#### Des projets économiques pour renforcer la coopération

La coopération économique entre les deux pays se distingue par un partenariat exemplaire dans divers domaines d'activités, notamment dans le secteur énergétique, avec la réalisation d'un important investissement dans le domaine de la production d'engrais, à travers la société mixte "AOA" pour la production d'engrais (urée et ammoniac), détenue par l'entreprise omanaise, SPGH et le groupe Sonatrach. Le complexe est entré en production en 2017, donnant chaque année plus de 2,4 millions de tonnes d'urée et 1,350 millions de tonnes d'ammoniac, destinées au marché local et à l'exportation. D'autres projets ont été également lancés par les deux pays dans les énergies renouvelables (EnR), l'agriculture saharienne, l'industrie pharmaceutique, les ressources minières, et bien d'autres secteurs inscrits au titre des priorités des

deux pays. De nombreux accords signés entre les deux pays visent à soutenir et à encourager les partenariats bilatéraux en matière de commerce et d'investissement, dont l'accord visant à éviter la double imposition, l'accord sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements ainsi que l'accord portant création du Conseil des hommes d'affaires omanais et algériens. Dans le secteur des hydrocarbures, d'énormes opportunités existent pour développer des partenariats dans le recherche de champ gazier, dans la production et le transport d'hydrocarbures. En avril dernier, le groupe Sonatrach a signé à Mascate un protocole d'entente (MoU), avec la société omanaise OQ Exploration & Production (filiale de OQ Global Integrated Energy Company), en vue d'engager des discussions sur les opportunités de coopération dans les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures. Les deux pays entretiennent aussi des contacts permanents dans le cadre de la coopération Opep et non Opep avec dans l'objectif commun de stabiliser les marchés pétroliers. Selon les observateurs, l'Algérie et le Sultanat d'Oman disposent d'atouts et de potentialités à même de hisser les échanges économiques et commerciaux, avec notamment des positions géographiques stratégiques. L'Algérie reste la porte d'entrée Nord du continent africain, avec une importante zone d'influence. Elle est également en face de l'Europe, à une heure de vol de Barcelone ou de Marseille. Quant à Oman, le pays constitue la porte d'entrée des pays du Golfe et est situé à la croisée de la route maritime de la Chine, de l'Inde et du continent asia-

tique en général. Oman peut ainsi devenir le Hub des produits algériens exportés vers les marchés du Golfe, de l'Afrique de l'Est et de l'Asie, tandis qu'Alger est en mesure d'assurer une plateforme d'exportation des produits omanais vers l'Europe, le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. Deux ports peuvent être des portes d'entrées pour les exportations algériennes et accueillir des investissements : le port de Salalah considéré comme le deuxième port le plus efficace au monde, avec 50 connexions directes sur toutes les routes maritimes, et celui de Duqm, dédié à l'énergie et les produits miniers. La région de Duqm est également connue pour ses ressources halieutiques abondantes, et projette de devenir une plaque tournante pour les industries de transformation du poisson et les projets d'aquaculture. En outre, Oman aspire à devenir un précurseur en matière de technologies d'énergies renouvelables, en accueillant de grands projets au monde dans le domaine de l'hydrogène vert, une ambition qui se croise avec celle de l'Algérie qui veut devenir un acteur majeur en Afrique dans ce domaine en mettant en place une importante production orientée principalement vers l'export. Dans le domaine des transports, la création d'une ligne aérienne entre les deux capitales serait d'une grande utilité pour faire découvrir la richesse des deux pays dans le domaine touristique, et faciliter les échanges économiques de haut niveau. Dans ce contexte de convergence, les deux pays sont appelés à mutualiser leurs efforts pour mettre en valeur ces atouts en les traduisant en projets de coopération dans les différents secteurs. **APS**

## Le chef de l'Etat rencontre la communauté algérienne à Oman

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a rencontré, lundi soir à Mascate, des représentants de la communauté nationale établie au Sultanat d'Oman, et ce, à l'occasion de la visite d'Etat qu'il effectue dans ce pays frère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la tradition per-

pétuée par le président de la République lors de ses visites à l'étranger pour être à l'écoute de la communauté nationale. Lors de cette rencontre, le président de la République a écouté les préoccupations des membres de la communauté nationale établie dans ce pays frère concernant plusieurs domaines, notamment

l'investissement, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et les transports. A cette occasion, les membres de la communauté nationale se sont félicités du développement, des réalisations et de l'essor enregistrés en Algérie au cours des dernières années dans tous les domaines, sous la direction du

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Ils se sont également dits fiers de l'attachement du président de la République à la préservation du message et du legs des Chouhada de la glorieuse Révolution de libération. Ils ont également salué le souci permanent du président de la République

d'être en contact avec les membres de la communauté nationale dans tous les pays du monde, estimant que sa visite d'Etat au Sultanat d'Oman, accompagné d'une importante délégation, témoignait des relations fraternelles fortes entre les deux pays frères.

**R. N.**

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE CHASSE 2024-2025

# Une passion réglementée pour protéger la faune

Le 26 octobre dernier, la campagne de chasse au gibier pour la saison 2024-2025 a été officiellement lancée. Cet événement s'inscrit dans une démarche rigoureuse, visant à encadrer cette activité tout en préservant la faune et en respectant les normes environnementales.

**A**vec l'ensemble des procédures administratives en place, cette campagne s'appuie sur des règles strictes pour prévenir le braconnage et garantir un équilibre durable de l'écosystème local. A Tipasa, à titre d'exemple les autorités ont pris des mesures précises pour définir les conditions de cette campagne de chasse. Le wali a signé un arrêté qui fixe les paramètres de la chasse, notamment les périmètres autorisés, les espèces ciblées, et les quotas à respecter. Ces zones sont limitées à trois forêts domaniales : Beni H'bib à Cherchell et Oued el Kébir à Damous. Une troisième forêt, celle de Benkhira à Cherchell, n'a pas été incluse cette année car elle est soumise à une opération spéciale de lâcher de 400 perdrix, réalisée en août dernier. Cette initiative de repeuplement est accompagnée d'une étude in situ pour observer l'évolution de la population cynégétique, rendant cette forêt inéligible à la chasse jusqu'à la fin des recherches.

## La formation des chasseurs, une priorité

Afin de s'assurer que les chasseurs respectent les normes de sécurité et les principes éthiques, la wilaya de Tipasa organise des sessions de formation obligatoires depuis 2019. Environ 494 chasseurs répartis dans les 11 associations locales ont passé une formation intensive de trois jours pour obtenir leur attestation d'habilitation. Cette attestation est un préalable pour obtenir le permis de chasse, ce qui garantit que les chasseurs sont bien informés sur les espèces autorisées, la législation en vigueur, et les techniques de sécurité. Le programme de formation est structuré en deux parties : la théorie et la pratique. Durant les deux premiers jours, les participants apprennent l'éthique de la chasse, les spécificités des espèces chassables, les règles de protection de la biodiversité, ainsi que les maladies pouvant affecter la faune. Les règles éthiques sont au centre de cet apprentissage, inculquant aux participants l'importance de respecter les limites de la chasse pour éviter tout acte de braconnage. La troisième journée est consacrée aux séances pratiques, incluant le maniement du fusil et des exercices de secourisme. Il faut rappeler que la réglementation en vigueur interdit strictement la chasse sans permis ou en dehors des zones et périodes fixées par la loi.

## Des quotas pour chaque espèce

Les espèces de gibier et les quotas de chasse sont établis en fonction d'études et de recensements effectués pendant le printemps et l'été. Cette année, chaque chasseur titulaire d'une licence peut, par sortie (le



samedi et les jours fériés), chasser jusqu'à 2 perdrix, 2 lapins, 2 lièvres, et 10 pigeons ramiers entre le 26 octobre et le 31 décembre. Pour les bécasses, étourneaux, grives, et cailles, des périodes spécifiques sont également définies, avec des quotas distincts, ce qui permet de gérer durablement les populations animales. Les agents forestiers sont mobilisés pour surveiller les zones de chasse autorisées et contrôler le gibier capturé afin de vérifier le respect des quotas et des espèces autorisées. En cas de non-respect, des mesures légales sont appliquées immédiatement pour sanctionner les infractions. Les équipes de la Conservation des forêts patrouillent également en dehors des zones de chasse pour détecter tout acte de braconnage.

## Le braconnage un fléau

Le braconnage, une activité illégale menaçant la faune et la biodiversité, reste un défi majeur pour les gardes forestiers algériens. En dépit de lois strictes, le braconnage persiste, motivé par la demande pour des espèces protégées, la chasse commerciale et la vente d'animaux rares. Face à cette menace, les gardes forestiers témoignent de leurs expériences dans la lutte contre le braconnage, souvent difficile et risquée. Ammar, un garde forestier dans la région de Tipasa depuis dix ans, raconte : "Lors de nos patrouilles, nous tombons souvent sur des pièges et des filets posés dans les zones boisées. Le plus dur, c'est de se rendre compte que des espèces protégées sont visées. Nous faisons de notre mieux pour les protéger, mais le

braconnage est parfois très organisé." Il explique que les braconniers, bien équipés et expérimentés, installent des dispositifs de capture sophistiqués et utilisent des chemins cachés pour éviter la détection. Dans les zones rurales, la sensibilisation reste une priorité pour les gardes forestiers. Selon Karim, qui travaille dans la wilaya de Tlemcen, il est important d'informer les communautés locales pour enrayer le braconnage : "Les habitants ne réalisent pas toujours l'impact de leurs actions sur l'écosystème. Nous organisons des rencontres pour leur expliquer l'importance de préserver certaines espèces, mais ce n'est pas toujours facile de changer les mentalités."

## Quand passion et préservation de la faune vont de pair

Dans le cadre de la campagne nationale de chasse 2024-2025, certains chasseurs montrent qu'il est possible de concilier passion pour la chasse et préservation de la faune. Respectueux de la réglementation et soucieux de la biodiversité, ils prônent une approche éthique et durable, devenant ainsi des modèles dans leur communauté. Pour Hakim, un chasseur aguerri de 43 ans, la chasse n'est pas seulement un loisir mais aussi une occasion de s'immerger dans la nature et de comprendre ses équilibres. "Je ne chasse jamais plus que ce qui est autorisé. La réglementation n'est pas là pour limiter notre plaisir mais pour protéger les espèces et garantir leur survie," explique-t-il. Hakim insiste sur l'importance de

connaître les cycles de reproduction des animaux et de les respecter : "Il y a des périodes où certaines espèces doivent être laissées en paix pour qu'elles se reproduisent. La faune, c'est un patrimoine commun." Said, 50 ans, originaire de la wilaya de Tlemcen, pratique la chasse depuis son jeune âge. Ce passionné a transmis cet amour pour la nature à ses enfants, tout en les sensibilisant aux dangers du braconnage et aux bénéfices de la chasse durable. "Je fais partie d'une association qui organise des séances de formation et des sorties encadrées. Nous voulons montrer qu'un chasseur peut aussi être un défenseur de l'environnement. En respectant les quotas et en évitant les espèces menacées, on contribue à la préservation de notre écosystème." Hamid souligne également l'importance de ne pas laisser de traces après une sortie de chasse : "Nous ramassons toujours nos cartouches vides et respectons les habitats naturels. Les oiseaux et les mammifères ont besoin de tranquillité pour se reproduire et se nourrir." Lamine, chasseur de 36 ans, est membre d'une association de chasseurs qui milite pour une pratique encadrée et éthique. "Nous organisons des ateliers de sensibilisation et des séances de formation pour les nouveaux chasseurs, en insistant sur l'éthique et le respect de la réglementation. Les jeunes sont souvent enthousiastes, mais il faut leur apprendre que la chasse n'est pas un jeu," explique-t-il. Il partage également l'importance de l'observation avant la prise de décision : "Avant de tirer, je prends le temps d'observer l'animal, de

m'assurer qu'il fait partie des espèces autorisées et de me rappeler que chaque prise doit être justifiée. C'est un principe que j'essaie de transmettre aux jeunes. Kamel, un chasseur expérimenté de 58 ans, a vu l'évolution de la chasse en Algérie et constate que, malheureusement, le braconnage nuit à l'image des chasseurs. Pour lui, la chasse doit se limiter aux espèces dont la population est abondante et être pratiquée dans les zones autorisées. "Je suis heureux de constater que la réglementation s'est renforcée, et je pense que chaque chasseur doit se considérer comme un protecteur de la faune." Kamel souligne aussi l'importance de collaborer avec les gardes forestiers : "Ils jouent un rôle crucial dans la protection des espèces. En tant que chasseurs, nous devons les aider et non les entraver. Je signale toujours la présence de braconniers, car il en va de notre responsabilité de préserver notre écosystème." Ces chasseurs exemplaires nous rappellent que la chasse, lorsqu'elle est pratiquée de manière éthique et encadrée, peut devenir un outil de régulation des espèces et de préservation de la biodiversité. Ils démontrent qu'être chasseur et protecteur de la nature n'est pas contradictoire, mais complémentaire. Ils montrent également l'importance de la transmission de valeurs aux générations futures, pour que la chasse en Algérie soit reconnue comme un acte de respect et d'harmonie avec la nature, loin des excès et des abus.

COMMEMORATION DU 70<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

# Alger au rendez-vous

À l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre, l'établissement Art et Culture de la wilaya d'Alger organise une semaine entière d'activités culturelles et d'hommages pour ancrer les valeurs historiques et honorer la mémoire de ceux qui ont lutté pour l'indépendance nationale.

Cette programmation, riche en expositions, projections cinématographiques et ateliers, vise à transmettre aux jeunes générations les valeurs de résistance et de sacrifice qui ont façonné l'identité algérienne. Parmi les événements proposés, plusieurs projections cinématographiques sont prévues pour mettre en lumière des œuvres inspirées par la Guerre de Libération nationale. À la salle Sahel de Chéraga, les spectateurs pourront découvrir des films emblématiques qui relatent les atrocités coloniales et les épreuves des résistants algériens. La programmation a débuté avec *Tayara Safra* (L'Avion jaune) de Hadjer Sebata, un court-métrage qui dépeint, de façon poignante, les violences infligées par l'armée coloniale française. Ce film invite à une réflexion profonde sur le courage des Algériens face à l'oppression. Le programme se poursuit avec des films qui montrent la dimension humaine de la guerre, comme *Le Drapeau* d'Ahmed Agoune, qui relate l'histoire de deux enfants amis, unis dans leur village occupé par les forces coloniales, et leur symbolique résistance par le biais de ce drapeau qui incarne l'espoir et la détermination du peuple algérien. Le centre culturel Rachid-Kouach de Bab El Oued accueillera ce mercredi une exposition de livres et de photographies historiques, une occasion de plonger dans les archives du 1<sup>er</sup> Novembre et de découvrir des travaux de recherche qui rendent hommage



aux événements et aux héros de cette époque. Ces expositions permettent aux visiteurs de revisiter les moments forts de la lutte pour l'indépendance et de comprendre la portée des sacrifices consentis. Dans les centres

culturels d'Alger, des ateliers et activités sont dédiés aux enfants et adolescents afin de leur transmettre l'héritage de la Révolution et de renforcer leur connaissance de l'histoire nationale. À Soudania, une exposition de

photographies retraçant le parcours des moudjahidines est organisée jusqu'au 5 novembre, accompagnée d'un atelier de dessin pour encourager les enfants à exprimer leur vision de l'héritage de la Révolution. À

Draria, l'espace Assia Djébar accueille un concours sur la Guerre de Libération, un atelier de coloriage, ainsi qu'un atelier éducatif animé par l'association Nour el Kalem. Ces activités créatives et éducatives, mêlant art et histoire, contribuent à ancrer la mémoire de la guerre dans l'esprit des jeunes, tout en leur permettant de s'approprier cet héritage à travers des moyens ludiques et interactifs. La programmation se poursuivra jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, avec notamment des projections du célèbre *Héliopolis* de Djafere Gacem, qui revisite les prémices de la lutte pour l'indépendance, et de *La Bataille d'Alger*, un classique du cinéma algérien qui a marqué des générations. En clôture, le long-métrage *Saliha* de Mohamed Sahraoui, qui sera diffusé vendredi 1<sup>er</sup> novembre, et *El Sakia* de Mehdi Tsabasset, décrivant les tragédies de Sakiet Sidi Youssef, permettront de revivre les moments les plus sombres et les plus héroïques de la résistance algérienne. À travers cette série d'événements, Alger ne se contente pas de rappeler un chapitre de son histoire, mais cherche à transmettre des valeurs essentielles pour construire une mémoire collective, un socle sur lequel les jeunes générations pourront s'appuyer. Cette commémoration s'inscrit ainsi dans une démarche de reconnaissance et de gratitude envers les héros de la Révolution et incarne un hommage vibrant aux valeurs de liberté, de justice et de dignité.

R.C

À QUELQUES JOURS D'HALLOWEEN  
**"Venom" en tête du box-office américain**



Le troisième volet des films *Venom*, "The Last Dance", n'a pas fait aussi bien pour sa sortie que les deux premiers opus de la série mais suffisamment quand même pour prendre la tête du box-office nord-américain, selon les projections dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations. Avec 51 millions de dollars entre vendredi et dimanche, "Venom: The Last Dance" arrive bien loin par exemple des 96 millions engrangés en 2021 par "Venom: Let There Be Carnage" mais sa sortie a coïncidé avec le début de la finale très attendue du championnat nord-américain de baseball entre les Dodgers de Los Angeles et les Yankees de New York, deux équipes particulièrement populaires. De nouveau, Tom Hardy endosse le rôle d'un journaliste insatisfait qui se transforme en un terrifiant alien aux dents acérées, avec à ses côtés Chiwetel Ejiofor, Juno Temple et Rhys Ifans. A quelques jours d'Halloween, la traditionnelle saison des films d'horreur bat son plein en Amérique du Nord. "Smile 2", des studios Paramount et avec Naomi Scott, a ainsi enregistré 40,7 millions de dollars, perdant une petite place au classement. Troisième, "Conclave", un film qui narre l'élection d'un nouveau pape dont est chargé un cardinal intrigant et ambitieux interprété par Ralph Fiennes, a amassé 6,5 millions de dollars. Dans ce long-métrage qui commence à faire parler pour un possible Oscar du meilleur film, Stanley Tucci et John Lithgow jouent également des cardinaux et Isabella Rossellini une nonne déterminée. Le film réalisé par Edward Berger ("A l'ouest rien de nouveau") est basé sur un livre éponyme du romancier britannique Robert Harris.

A LIRE, «LES LEÇONS D'UN SIÈCLE DE VIE» D'EDGAR MORIN

## Une invitation à l'espoir

Dans "Leçons d'un siècle de vie", le philosophe et sociologue français Edgar Morin nous offre une réflexion rare et précieuse, façonnée par une existence riche d'expériences et de questionnements. Publié en 2021, cet ouvrage court mais intense propose une vision unique du monde à travers le prisme d'un siècle de vie, de sagesse, et de leçons tirées de son parcours personnel et professionnel. Avec une grande humilité et un regard bienveillant, Morin partage avec le lecteur ses insights sur des thèmes aussi variés que l'amour, la connaissance, l'espoir, et la complexité de la condition humaine. Edgar Morin, célèbre pour ses travaux sur la pensée complexe, rappelle dès les premières pages que la vie ne se résume pas à des certitudes ou à des réponses simples. Pour lui, la complexité est au cœur de l'existence : chaque expérience, chaque rencontre, chaque moment est une mosaïque de sentiments, d'émotions, et de réflexions qui se croisent et s'entrelacent. Dans *Leçons d'un siècle de vie*, il invite le lecteur à accepter cette complexité, à l'embrasser même, car c'est elle qui enrichit la vie et nous permet de mieux comprendre le monde. Dans ses leçons, Morin rappelle avec force que l'homme est un être de lien et de partage. Ayant traversé de nombreux moments historiques marquants – de la Seconde Guerre mondiale aux évolutions contemporaines –, il insiste sur l'importance des relations humaines. Pour lui, c'est en nous ouvrant aux autres que nous enrichissons notre propre existence. Les rencontres et les liens tissés au fil du temps, qu'ils soient familiaux, amicaux ou amoureux, sont pour lui des fondements de l'épanouissement. Morin partage également sa vision d'une humanité unifiée par-delà les différences culturelles, religieuses ou politiques. À travers son parcours de penseur, il a su développer un regard global et holistique qui dépasse les frontières. Il nous rappelle que la diversité humaine est une source de richesse incomparable et que la compréhension mutuelle est essentielle pour relever les défis du monde moderne. En dépit des bouleversements historiques, des crises et des défis qui ont jalonné le siècle dernier, Edgar Morin ne tombe jamais dans le pessimisme. Au contraire, *Leçons d'un siècle de vie* est une ode à l'espoir, un appel à la résilience et à l'émerveillement. Il encourage le lecteur à ne pas se laisser abattre par les difficultés, mais à chercher les petites merveilles de la vie quotidienne. Morin voit dans la beauté du monde naturel, dans les arts, et dans la quête de la connaissance des sources d'inspiration inépuisables. Il invite chacun à cultiver cette capacité d'émerveillement, à regarder autour



**EDGAR MORIN**

**LEÇONS  
D'UN SIÈCLE  
DE VIE**

DENOËL

de soi et à trouver du sens et de la beauté dans les choses simples. C'est cette curiosité insatiable et cet émerveillement qui ont guidé sa vie et qui, selon lui, peuvent enrichir la vie de chacun. "Leçons d'un siècle de vie" d'Edgar Morin est bien plus qu'un livre de mémoires ; c'est un véritable manuel de vie, une invitation à penser, à ressentir, et à s'épanouir dans un monde en perpétuel changement. Son style simple et sincère, son humilité et sa profondeur font de cet ouvrage une lecture incontournable pour quiconque souhaite comprendre un peu mieux les mystères de la vie humaine.

R.C

800 000 TONNES D'EXPORTATIONS DE FER ET D'ACIER EN 2024

# Une montée en puissance de la sidérurgie algérienne

*La société algéro-qatarie de sidérurgie (AQS) implantée à Bellara, dans la wilaya de Jijel, prévoit d'atteindre un volume d'exportation record de 800 000 tonnes de fer et de produits dérivés d'ici la fin de l'année 2024, selon déclarations de Sofiane Cheib Setti, vice-directeur général de l'entreprise.*

Cette performance, représentant une augmentation de 100 000 tonnes par rapport à l'année précédente, démontre non seulement le potentiel de production de la société mais aussi son succès à s'imposer dans le marché mondial de l'acier. Pour rappel, la société algéro-qatarie de sidérurgie, bien que jeune dans les secteurs de la production et de l'exportation, a su se positionner parmi les exportateurs de fer et d'acier de l'Algérie. Fondée dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et le Qatar, l'AQS tire profit de son complexe de Bellara pour valoriser le potentiel minier algérien et réduire la dépendance aux importations de ces matériaux essentiels. Avec 800 000 tonnes prévues pour l'export cette année, l'AQS confirme sa capacité à répondre aux exigences des marchés internationaux. La société compte acheminer ses produits vers plus de 30 pays, en contribuant ainsi activement à la diversification des exportations algériennes. Sofiane Cheib Setti a d'ailleurs précisé que les recettes financières attendues pour ces exportations s'élèvent à environ 480 millions de dollars, une manne significative pour l'économie nationale dans le contexte actuel de la transition hors hydrocarbures.

## Qualité et certifications : les clés de l'accès aux marchés mondiaux

Afin d'assurer la compétitivité de ses produits à l'international, l'AQS a récemment obtenu plusieurs certifications internationales, gages de la qualité de ses productions et indispensables pour pénétrer les marchés les plus exigeants. Ces certifications sont



le fruit d'un travail rigoureux mené par les équipes d'ingénieurs et de techniciens de l'AQS, qui veillent scrupuleusement au respect des normes de qualité et de sécurité. La reconnaissance de la qualité du fer et de l'acier produits à Bellara s'est traduite par une acceptation accrue dans des marchés aussi variés que ceux de l'Europe, de l'Amérique du Nord, de l'Asie et même du Moyen-Orient. La société bénéficie également d'une logistique optimisée, facilitant l'acheminement de ses produits vers les ports internationaux grâce aux infrastructures modernes de transport et de stockage sur place. L'expansion de la société algéro-qatarie de sidérurgie répond à un impératif national : diversifier les

sources de revenus pour réduire la dépendance aux hydrocarbures. Dans cette optique, l'AQS est un exemple réussi d'investissement dans le secteur industriel qui combine expertise locale et partenariats étrangers stratégiques. Le succès de l'entreprise s'inscrit donc dans la politique générale des autorités algériennes visant à soutenir le secteur manufacturier et à créer des sources de revenus alternatives. Les autorités voient dans la sidérurgie un secteur clé pour le développement économique, non seulement en tant que source de devises étrangères mais également pour répondre aux besoins domestiques en matériaux de construction. La demande pour le fer et l'acier sur le marché national

est en effet en croissance continue, en raison de l'urbanisation et des projets d'infrastructure de grande envergure en Algérie.

## Les défis d'un marché concurrentiel

Si les perspectives de croissance de la société algéro-qatarie de sidérurgie sont encourageantes, elles ne sont pas pour autant exemptes de défis. Le marché international de la sidérurgie est fortement concurrentiel, et la volatilité des prix des matières premières constitue un obstacle majeur pour les producteurs. De plus, l'AQS doit rester vigilante face aux nouvelles normes environnementales, qui deviennent

de plus en plus strictes dans de nombreux pays importateurs. La société est ainsi appelée à investir dans des technologies moins polluantes et à adopter des pratiques de production durables pour s'aligner sur les standards internationaux. Le cas de l'AQS est un exemple de réussite pour l'Algérie, démontrant qu'il est possible pour le pays de diversifier ses exportations et de s'affirmer sur le marché mondial en dehors du secteur énergétique. La société algéro-qatarie de sidérurgie à Bellara prouve que, même dans un marché international concurrentiel, le savoir-faire algérien allié à des partenariats stratégiques peut aboutir à des résultats prometteurs. **R.E**

## FERMETURE DES RAFFINERIES VALERO

# La sécurité énergétique de la Californie menacée

Valero a récemment révélé une baisse significative de ses bénéfices due à l'étroitesse des marges dans son secteur du raffinage. Cette révélation a suscité des questions lors d'une conférence téléphonique sur les résultats concernant la viabilité financière de ses raffineries californiennes. Lane Riggs, PDG de Valero, a indiqué que l'entreprise avait déjà minimisé ses dépenses d'investissement dans l'État et a reconnu l'escalade des pressions réglementaires auxquelles l'industrie est confrontée. Il a souligné que toutes les options étaient envisagées pour les deux raffineries californiennes, qui assurent plus de 14 pour cent de la production d'essence de l'État. La fermeture potentielle de ces raffineries fait suite à une autre fermeture importante de raffinerie en Californie. La dépendance actuelle à l'égard de l'essence importée a déjà atteint 8 pour cent, et cette tendance pourrait s'accroître avec d'autres fermetures de raffineries. Par conséquent, la Californie pourrait être contrainte d'accroître considérablement sa dépendance à l'égard des produits raffinés étrangers tels que l'essence, ce qui aggraverait la dépendance actuelle de l'État à l'égard du Moyen-Orient et de l'Amérique du Sud pour ce qui est du pétrole brut. Les réactions législatives à la déclaration de Valero ont été rapides. Joe



Patterson, membre de l'assemblée, s'est dit préoccupé par le fait que les politiques du gouverneur Newsom, en particulier la législation récente accordant des pouvoirs réglementaires étendus aux raffineries, pourraient contribuer à cette situation. Il a souligné que la fermeture récente du complexe de raffinage de Phillips 66 à Los Angeles, qui représente à lui seul 8 pour cent de la capacité de raffinage de l'État, est une conséquence directe de ces nouvelles réglementations. La production de pétrole de la Californie n'a cessé de

diminuer en raison des politiques restrictives en matière de forage. En 2008, l'État a produit 249 millions de barils de pétrole, répondant à 38 pour cent de ses besoins intérieurs, tout en important les 62 pour cent restants. Toutefois, en 2023, la production avait chuté à 124 millions de barils, ne couvrant que 23,4 pour cent de la demande de l'État, les importations représentant 77 pour cent. La majorité du pétrole importé par la Californie provient d'Irak, d'Arabie Saoudite, d'Équateur et de Colombie.

## L'industrie allemande en crise Volkswagen face à des restructurations inquiétantes



Volkswagen avait choqué début septembre en annonçant des restructurations d'ampleur en Allemagne susceptibles de déboucher sur des fermetures de site. Le constructeur automobile en difficulté avait résilié un accord sur la garantie de l'emploi en vigueur depuis trente ans. La crise de ce secteur symbolise les difficultés de l'industrie allemande. Le comité d'entreprise a informé ce lundi 28 octobre les différents sites de Volkswagen en Allemagne sur les projets d'ampleur de la direction dénoncés avec vigueur. « Une saignée à blanc aux dimensions historiques ». La présidente du comité d'entreprise du groupe Volkswagen n'a pas mâché ses mots ce lundi pour qualifier les plans de l'entreprise. D'après Daniela Cavallo, la direction du constructeur automobile envisagerait de fermer au moins trois usines de la marque Volkswagen en Allemagne qui compte dix sites et 120 000 salariés. La réduction des coûts - le quotidien économique Handelsblatt parle de 4 milliards d'euros -, entraînerait la disparition de milliers d'emplois, mais aussi une remise en cause des conditions de travail des employés de Volkswagen. Les réductions de salaires pourraient atteindre près de 20% d'après le comité d'entreprise. Des usines, mais aussi des départements de l'entreprise, pourraient être délocalisés à l'étranger ou bien confiés à des sociétés extérieures.

## PROMOTION DU TOURISME SAHARIEN

# Mokhtar Didouche appelle à l'intensification des opportunités

*Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Mokhtar Didouche, a plaidé, depuis la wilaya de Djanet, pour l'intensification des opportunités de promotion du tourisme saharien, à l'effet d'impulser le secteur du tourisme dans les wilayas du Sud du pays.*

Il appartient aux responsables et partenaires du secteur du tourisme d'œuvrer à l'intensification des opportunités de médiatisation du tourisme saharien à l'effet d'impulser le tourisme dans les régions du Sud du pays", a souligné M. Didouche lors de sa visite de travail dans la région.

Mettant en valeur les potentialités touristiques dont regorge cette jeune wilaya du pays à même d'assurer le succès de la saison touristique saharienne 2024/2025, le ministre a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité d'accorder les facilités nécessaires aux artisans pour prendre part aux différentes manifestations et expositions internationales à l'effet de promouvoir les atouts d'artisanat que recèle l'Algérie.

"La perle du Tassili N'Ajjer renferme un riche patrimoine d'artisanat d'où l'importance de le préserver", a indiqué M. Didouche, avant d'appeler à la formation des artisans en vue d'assurer la pérennité de ce legs et l'encouragement des associations artisanales activant dans cette wilaya.

Mettant à profit sa tournée dans la wilaya de Djanet, le ministre a présidé, en présence des autorités locales, une cérémonie de remise des autorisations d'exploitation à deux nouvelles agences de tourisme et de voyages avant de suivre un exposé faisant le point sur la situation du secteur du tourisme et de présider une rencontre avec les responsables des agences de tourisme et de voyages.

Cette rencontre a été mise à profit par les responsables pour soulever une série de questions dont notamment la suggestion d'ouverture d'une nouvelle liaison aérienne Rome (Italie) à Djanet (Algérie) et la révision du billet de voyage de la desserte Paris (France) et Djanet. En réponse à ces questions et autres, le ministre a soutenu que ces préoccupations requièrent la coordination avec d'autres secteurs, avant d'ajouter que le secteur du tourisme de la wilaya connaît, à la lumière des facteurs encourageants, une "avancée" qu'il appartient



aux propriétaires des agences de tourisme et de voyages de fournir davantage d'efforts pour promouvoir le tourisme saharien. Poursuivant sa tournée dans la région, M. Didouche a visité le musée de Djanet, ses pavillons et composantes, anciens objets, pierres, objets fossiles, espèces faunistiques et floristiques ayant peuplé la région, en sus du volet culturel traitant les anciennes civilisations. De même, il s'est enquis du guichet unique composé des divers partenaires du secteur du

tourisme et de l'artisanat, et du visa de régularisation prônée par l'Etat en direction des touristes étrangers désirant se rendre aux régions touristiques de Djanet, avant de visiter le centre de l'artisanat de Djanet.

Le ministre du tourisme et de l'artisanat a, au terme de sa visite dans la région, inspecté la zone touristique "Djorf Amoud", (60 km du chef lieu de wilaya), où il a pris connaissances d'un camp touristique monté par un opérateur touristique privé.

## Médéa Plusieurs structures éducatives et de jeunesse inaugurées



Plusieurs structures éducatives et de jeunesse inaugurées à Médéa. Ses structures ont été baptisées en hommage aux Chahids et Moudjahids dans diverses communes de Médéa, à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre 1954.

À El Omaria, à l'est de Médéa, un nouveau groupe scolaire, aménagé dans des locaux auparavant abandonnés, a été inauguré et a reçu le nom du moudjahid décédé Tahar Maamri. La cérémonie, présidée par le wali Djahid Mous, a rassemblé des moudjahids de la région ainsi que la famille du défunt. Dans la commune de Baâta, au nord-est, une salle polyvalente a été nommée en l'honneur du Chahid Aissa Lakhdari.

De plus, une auberge de jeunes, pouvant accueillir 50 lits, a été inaugurée dans la commune d'El Haoudine, également au nord-est, et a été baptisée en mémoire des deux frères martyrs, Mokhtar et Ahmed Khalfi. Un second groupe scolaire a vu le jour dans le pôle urbain de la commune de Mezghena, au nord de Médéa, et a été nommé d'après le Chahid Amar Boualem. À Beni Slimane, à l'est, les autorités locales ont également donné le nom du moudjahid décédé Habetchi Bouaichaoui à un lycée de 1000 places. Par ailleurs, le wali a lancé le projet de raccordement au gaz naturel pour 180 foyers situés dans l'agglomération urbaine secondaire d'El Hamadia, relevant de la commune de Djouab, à l'est de Médéa.

## Meftah Relogement de 126 familles



Cette fin de semaine a été marquée par une opération de relogement de 126 familles vivant dans des conditions insalubres au niveau de la commune de Meftah. Ces familles ont été transférées, vers de nouvelles habitations au niveau de Sidi Hamad, dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire.

Cette opération de relogement a ciblé 116 familles du quartier Berkouk et 10 familles du quartier Zyane. Selon Salah Sahbi, chef de daira de Meftah, le processus de relogement a permis de récupérer plus de 2 hectares qui serviront à réaliser plusieurs projets de développement et permettre l'achèvement de la réalisation de 100 logements.

Pour rappel, la commune de Meftah a connu, la semaine dernière, une opération de distribution de 28 logements sociaux locatifs. A noter que cette opération de relogement a été suivie par l'opération de démolition de ces taudis afin d'éviter qu'ils soient squattés.

## BADANI À PARTIR DE TLEMCCEN

# Amélioration des conditions de travail des pêcheurs dans les ports



Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a déclaré, à partir de Tlemcen, que son département ministériel a pris une série de mesures visant l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs dans les ports.

M. Badani a souligné, dans son allocution lors de la cérémonie inaugurale des travaux d'une rencontre régionale ayant pour thème la sécurité et la prévention des accidents maritimes et des maladies professionnelles, organisée à la Maison de la culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen, que "l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs est un grand défi, à commencer par celles inhérentes à la consolidation de la formation professionnelle et à l'élévation de la conscience sanitaire et préventive susceptibles d'éviter les accidents, ainsi que celles relatives à l'accompagnement des pêcheurs à bénéficier des mesures de protection sociale".

Et d'ajouter : "Pour atteindre cet objectif, notre département ministériel a procédé, en coordination avec d'autres secteurs, à l'adaptation du système aux exigences de la sécurité maritime et à l'actualisation de ses programmes, de même qu'il a œuvré, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la

Sécurité sociale, à l'amélioration du système de protection sociale des pêcheurs dont l'activité a été intégrée dans la liste des métiers très pénibles".

Parmi les actions prises par son département ministériel au profit des pêcheurs dans les ports, en coordination avec le Ministère des Transports, M. Badani a cité, notamment, celles visant à encourager les membres de cette corporation à réhabiliter leurs embarcations, "à travers une batterie de mesures incitatives, dont la dernière en date est relative à l'autorisation d'importation de moteurs d'occasion de moins de 5 ans et d'embarcations de plus de 40 mètres, outre le développement de l'activité de construction et de réparation des navires de pêche, notamment ceux de gros gabarits assurant des conditions de travail plus sûres et plus sécurisées", a-t-il fait observer.

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a, d'autre part, déclaré que ce secteur d'activités revêt une importance primordiale pour le développement économique et la consolidation de la sécurité alimentaire du pays, du fait de l'énorme potentiel qu'il recèle, indiquant dans ce contexte que la wilaya de Tlemcen figure parmi les plus importantes régions dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

Une production halieutique estimée 12.100 tonnes, soit plus de 10% de la production nationale, a été réalisée dans cette collectivité locale de l'Ouest, où l'aquaculture et la pisciculture connaissent un développement notable, a fait observer M. Badani. Et d'ajouter : "Nous assistons, aujourd'hui, au lancement dans cette wilaya du premier projet d'engraissement de thon rouge en Algérie d'une capacité de production prévisionnelle de 950 tonnes, relevant que le thème de la sécurité dans les embarcations de pêche et la protection sanitaire, visant à atténuer la prévalence des maladies professionnelles, figurent parmi les axes prioritaires du secteur, d'où la tenue à Tlemcen de cette rencontre régionale, après une rencontre similaire ayant concerné les wilayas de la région Est du pays, organisée à Annaba au mois de juillet dernier". M. Badani a suivi un exposé sur le secteur de la pêche et des productions halieutiques et visité une exposition organisée dans le cadre de la rencontre régionale, de même qu'il a supervisé la signature de renouvellement du contrat de partenariat entre la direction locale de la Pêche et de l'aquaculture et l'Université de Tlemcen, ainsi que la signature d'un autre contrat de partenariat entre la direction locale du secteur et celle des services agricoles (DSA), avant d'honorer les proches des victimes du naufrage d'un navire de pêche survenu au mois de juin dernier au large de Ghazaouet. Au programme de la visite du ministre de la Pêche, figurent, notamment, l'inspection du port de Sidi Youghâa, dans la commune de Dar Yaghmouracene, du projet de réalisation d'une poissonnerie de catégorie "A", du chantier de réalisation d'un abri de pêche et deux chantiers de fabrication et de maintenance des navires de pêche en haute mer d'une longueur de 37 et 40 mètres, ainsi que l'inspection d'une grue pour navires d'une capacité de levage de 250 tonnes et d'un projet d'engraissement de thons rouges, signale-t-on.

TUNISIE

# Les ministres défilent chez Kais Saïed

Le président de la République a reçu, lundi dernier, le chef du Gouvernement, Kamel Maddouri, la ministre de la Justice, Leila Jaffel, le ministre des Affaires sociales, Issam Lahmar, et le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur chargé de la Sécurité nationale, Sofiene Bessadok pour évoquer plusieurs points en rapport avec leur département.

## Pour des services publics plus efficaces

En recevant le chef du Gouvernement, Kamel Maddouri, lundi 28 octobre 2024, au Palais de Carthage, le président de la République, Kais Saïed a évoqué la question de l'avancement des projets gouvernementaux, soulignant notamment la nécessité d'accélérer l'élaboration de nouveaux projets de textes juridiques dans tous les domaines. Il a également souligné l'importance de choisir des fonctionnaires non seulement sur la base de leurs compétences, mais également sur la base de leur engagement dans un projet constructif qui répond à la volonté du peuple tunisien, soulignant que tout responsable qui s'avère ne pas être à la hauteur de sa responsabilité, sera jugé et remplacé. Kais Saïed a, par ailleurs noté que plusieurs services publics ne fonctionnaient pas comme il se doit et que nombre de dirigeants qui sont en charge de leur gestion n'avaient toujours pas compris le moment historique que vit notre pays, rapporte un communiqué de la Présidence de la République.

## Accélérer le traitement des affaires judiciaires

Le président de la République, Kais Saïed, s'est également entretenu avec la ministre de la Justice, Leila Jaffel. Lors de son entretien, il a rappelé le rôle important du pouvoir judiciaire, notamment dans le processus actuel qui tient pour responsables tous ceux qui causent du tort au peuple tunisien, indique un communiqué de la Présidence de la République.



Il a également rappelé l'importance d'un système judiciaire équitable, qui demeure l'un des piliers les plus importants de l'État, affirmant la nécessité de trancher dans de nombreuses affaires dans des délais raisonnables.

## Vers la révision du Code du travail

Lors de sa rencontre avec le ministre des Affaires sociales, Issam Lahmar, Kais Saïed a soulevé

l'activité récente du ministère et a rappelé la nécessité pour l'État de remplir son rôle social. Lors de cette rencontre, il a également été question du projet de création d'un fonds d'assurance pour la perte d'emploi, ainsi que du projet de révision du Code du travail, visant à mettre un terme au travail temporaire et aux contrats de courte durée. Le Président a insisté sur la nécessité de prendre des mesures préventives contre ceux qui tenteraient de remplacer

des travailleurs par d'autres pour échapper à la nouvelle législation, et de prévoir des sanctions légales contre toute tentative d'exploiter les travailleurs. La réunion a également abordé la situation des caisses de sécurité sociale et l'importance d'améliorer leur performance, en plus de les assainir.

## Priorité à la lutte contre le trafic de drogue

Le Chef de l'Etat a également

reçu le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur chargé de la Sécurité nationale, Sofien Bessadok, d'après un communiqué de la Présidence. Le chef de l'Etat a souligné qu'un travail intensif devra se poursuivre 24 heures sur 24, pour démanteler les réseaux de trafic de drogue et déployer des patrouilles dans toutes les régions du pays afin que les citoyens se sentent en sécurité à tout moment et en tout lieu.

LIBYE

## 12 migrants égyptiens morts dans un naufrage



Un bateau transportant 13 migrants égyptiens vers l'Europe a chaviré au large des côtes libyennes, tuant tous les occupants à l'exception d'une personne, ont annoncé hier les autorités locales et un groupe libyen. Al-Abreen, un groupe qui fournit une assistance humanitaire aux migrants en Libye, a déclaré sur Facebook que le bateau avait chaviré à 60 km à l'est de la ville de Tobrouk lundi soir. Un migrant a survécu, selon l'association, qui précise que les corps ont été récupérés et ramenés sur le rivage. La direction de la lutte contre la migration illégale à Tobrouk a également confirmé l'incident. Ces dernières années, ce pays d'Afrique du Nord est devenu le principal point de transit pour les migrants fuyant la guerre et la pauvreté en Afrique et au Moyen-Orient. Le mois dernier, un bateau de migrants transportant 32 personnes a chaviré au large des côtes libyennes à la suite d'une panne de moteur, faisant un mort et 22 disparus,

selon les autorités libyennes. Les garde-côtes de Tobrouk ont déclaré que neuf personnes avaient été sauvées. Al-Abreen a déclaré que le bateau se dirigeait vers l'Europe et transportait des migrants originaires d'Égypte et de Syrie. Les trafiquants d'êtres humains profitent depuis longtemps de l'instabilité en Libye, qui s'est aggravée après qu'un soulèvement soutenu par l'OTAN a renversé et tué le dirigeant de longue date Mouammar Kadhafi en 2011. Les trafiquants font passer clandestinement des migrants sur des bateaux bondés et mal équipés pour des voyages en mer risqués à travers les frontières de la nation nord-africaine, qui sont partagées avec six pays. L'année dernière, 962 migrants sont morts et 1 563 ont été portés disparus au large de la Libye, selon l'Organisation internationale pour les migrations. Environ 17 200 migrants ont été interceptés et renvoyés en Libye en 2023, selon l'organisation.

MAURITANIE

## El Ghazouani reçoit la ministre espagnole de la Défense

Le Président mauritanien, Président en exercice de l'UA, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a reçu en audience, lundi dernier, au Palais présidentiel à Nouakchott, la ministre espagnole de la Défense, Mme Margarita Robles Fernandez, actuellement en visite dans notre pays.

L'audience a porté sur les relations de coopération bilatérale entre les deux pays et les moyens de les renforcer et de les développer, en particulier, dans le domaine sécuritaire et militaire. La réunion s'est déroulée, côté mauritanien, en présence du ministre chargé de cabinet du Président de la République, M. Nani Ould Chrougha, du ministre de la Défense, des Retraités et des Enfants des Martyrs, M. Hanena Ould Sidi, du Chef d'Etat-Major Particulier du Président de la République, le général de division Isselkou Ould Cheikh El Weli, et de M. Sidi Mohamed El Ghaber, chargé de mission à la Présidence de la République, côté espagnol, de l'ambassadrice d'Espagne en Mauritanie, Miriam Alvarez de La Rosa, du secrétaire général de la politique de défense, l'amiral Juan Francisco Martinez Nunez, de la directrice de cabinet de la ministre de la Défense, Mercedes Gomez Mena, et du directeur du bureau technique de la ministre de la Défense, l'amiral Antonino Cordero Aparicio.





PALESTINE OCCUPÉE

# Tollé international après l'interdiction des activités de l'UNRWA

La décision du parlement sioniste, lundi soir, d'adopter une loi interdisant l'activité de l'agence des Nations Unies pour l'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA), a provoqué un tollé international, l'Agence fournissant des services éducatifs et de santé de base à plus de 5,5 millions de réfugiés palestiniens dans cinq zones d'opérations.

Ce vote a eu lieu malgré une mise en garde du Conseil de sécurité de l'ONU, le 10 octobre dernier, au lendemain d'un avertissement similaire lancé par le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

## L'ONU réaffirme sa position

Le chef de l'ONU réaffirme, dans un nouveau communiqué, que l'application d'une loi interdisant l'activité de l'agence de l'ONU pourrait avoir, selon lui, des conséquences dévastatrices pour les réfugiés palestiniens. « Il n'y a pas de remplaçant pour l'UNRWA. L'application de ces lois serait préjudiciable à la résolution du conflit (dans la région) et à la paix et à la sécurité dans la région dans son ensemble. Comme je l'ai dit plus tôt, l'UNRWA est indispensable », poursuit le chef de l'ONU dans un communiqué de presse repris mardi par l'agence de presse Wafa. Guterres ajoute qu'il présenterait la question à l'Assemblée générale de l'ONU.

## L'UNRWA dénonce un vote scandaleux

L'UNRWA dénonce le vote « scandaleux » par le Parlement sioniste. « Il est scandaleux qu'un pays membre des Nations unies cherche à démanteler une agence de l'ONU qui s'avère être le principal acteur des opérations humanitaires en Palestine », dit la porte-parole de l'Agence, Juliette Touma, dont les propos ont été repris, mardi, par des médias. « L'UNRWA est la plus grande organisation humanitaire à Gaza et la principale responsable de la réponse humanitaire, notamment en matière d'abris, de nourriture et de soins de santé de base », souligne la porte-parole.

## Une décision qui enfreint le droit international



L'État de Palestine a rejeté condamné la décision du parlement d'occupation. Nabil Abu Rudeineh, porte-parole de la présidence, cité hier par Wafa, dénonce un texte de loi sioniste qui « enfreint le droit international et défie les résolutions de légitimité internationale des Nations unies ».

Le responsable palestinien souligne, selon la même source, que la loi adoptée par le parlement d'occupation vise à « éliminer la question des réfugiés et leurs droits au retour et à l'indemnisation ». « Sans le soutien politique, financier et militaire continu des États-Unis à l'occupation, l'entité sioniste n'aurait pas osé défier la communauté internationale ou adopter des politiques qui plongent la région dans la violence et l'instabilité », dénonce-t-il.

## La Ligue arabe et l'OCI dénoncent

Le secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Abo Al-Geith, condamne, dans les termes les plus forts, la décision de l'entité sioniste de bloquer l'UNRWA. Le chef de l'organisation pana-

rabe note, dans un communiqué, que l'entité sioniste n'avait pas créé l'UNRWA pour interdire son travail. Il rappelle que l'Agence avait été créée par une résolution de l'ONU en 1949, et que la responsabilité de sa préservation revenait donc à l'Assemblée générale des Nations Unies. L'Organisation de la coopération islamique (OCI) affirme, à son tour, que la loi sioniste « a pour objectif de liquider la question des réfugiés palestiniens ». Dans un communiqué, il met en garde « contre les répercussions de la décision sur le rôle de l'UNRWA dans la fourniture de services de base aux réfugiés », palestiniens.

## Des pays s'indignent

Le ministère turc des Affaires étrangères affirme, mardi, que les tentatives de la Knesset sioniste de mettre fin aux activités de l'UNRWA dans les territoires palestiniens occupés constituaient une violation flagrante du droit international. Le ministère ajoute dans un communiqué que l'entité sioniste vise à éliminer la solution à deux États et à empêcher les réfugiés palestiniens de retourner dans leur pays en ciblant l'agence de l'ONU.

L'Allemagne « critique vivement » le projet de loi visant à interdire l'agence de l'ONU, a indiqué lundi soir, son ministère des Affaires étrangères. La commissaire chargée de la politique des droits de l'homme et de l'assistance humanitaire en Allemagne, Luise Amtsberg, a expliqué, dans un communiqué, que cette décision « rendrait effectivement impossible le travail de l'UNRWA » et qui met en péril « l'aide humanitaire vitale pour des millions de personnes ». « L'action (sioniste) contre une organisation mandatée par l'ONU qui accomplit un travail essentiel depuis 1950 est un dangereux signal de manque de respect pour les Nations unies et pour la coopération internationale », a-t-elle critiqué.

## Soudan 120 personnes tuées lors d'une attaque des FSR sur l'État d'Al-Jazira



120 personnes au moins ont été tuées dans l'État d'Al-Jazira (centre du Soudan) lors d'une attaque des Forces de soutien rapide (FSR), qui ont assiégé vendredi dernier des villages entiers de cette région, selon un nouveau bilan du ministre de la Santé.

« Les Forces de soutien rapide (FSR) ont commis un massacre contre les citoyens d'al-Sariha dans l'État d'Al-Jazira (...) qui a fait plus de 200 blessés et 124 martyrs », a indiqué le ministre de la Santé, Haitham Mohamed Ibrahim.

Son département ministériel « travaille à fournir des médicaments et à soigner les blessés et les malades dans les zones assiégées de manière urgente », a-t-il ajouté.

Le Soudan est le théâtre d'un conflit opposant l'armée soudanaise et les FSR, depuis avril 2023. Le conflit a provoqué le déplacement de plus de 11 millions de personnes, dont 3,9 millions ont fui vers les pays voisins, et entraîné une grave crise humanitaire, avec près de 25 millions de personnes dans le besoin d'aide, d'après l'ONU.

## Pérou La justice ordonne la dissolution de l'aile politique du « Sentier lumineux »

La justice péruvienne a ordonné la dissolution d'un groupe considéré comme l'aile politique de la guérilla du « Sentier lumineux », et condamné plusieurs de ses dirigeants, dont la plupart sont déjà incarcérés, à des peines de prison pour terrorisme. « La quatrième cour d'appel pénale nationale a ordonné la dissolution du Mouvement pour l'amnistie et les droits fondamentaux (Movadef) », a indiqué le pouvoir judiciaire sur le réseau social X.

Elle a également condamné à des peines allant jusqu'à 35 ans de prison des dirigeants de l'organisation, certains déjà détenus depuis plus de trois mois, dont une vingtaine d'avocats reconnus coupables de « terrorisme ».

Ces avocats ont défendu pendant les deux dernières décennies le chef et fondateur de la guérilla, Abimael Guzman, décédé en prison à l'âge de 86 ans en 2021. Dans son arrêt, la Cour déclare « l'impossibilité d'imposer une deuxième peine de prison à vie » à d'autres dirigeants car ils purgent déjà une peine de prison à vie.

## Hezbollah Naim Qassem, nouveau secrétaire général



Le Hezbollah libanais a annoncé, hier, l'élection de Naim Qassem en tant que secrétaire général en remplacement d'Hassan Nasrallah, tué dans un raid sioniste sur la banlieue sud de Beyrouth, le 27 septembre dernier. Dans un communiqué, parvenu à Anadolu, le parti a affirmé que tout en étant « attaché aux principes et aux objectifs du Hezbollah, et conformément au mécanisme d'usage pour l'élection du secrétaire général, la Choura du parti élit Cheikh Naim Qassem secrétaire général ».

## NOUVEAU MASSACRE SIONISTE SUR BEIT LAHIYA (GAZA) Au moins 77 martyrs et des victimes coincées sous les décombres

Au moins 77 Palestiniens sont tombés en martyr et des dizaines d'autres gravement blessés hier 29 octobre lors d'une frappe sioniste sur un immeuble résidentiel dans la ville de Beit Lahiya, dans le nord de la bande de Gaza, a déclaré le ministère palestinien de la Santé. Des dizaines de personnes sont portées disparues, a déclaré Marwan Al Hams, un responsable du ministère de la Santé palestinien, tandis que 150 personnes ont été blessées. Selon des médecins, 20 enfants figurent parmi les morts, selon l'agence palestinienne d'information Wafa, soulignant que le nombre des victimes est susceptible d'augmenter, étant donné que de nombreuses personnes sont toujours coincées sous les décombres. Sur une vidéo consultée par Reuters, on pouvait voir plusieurs corps enveloppés dans des couvertures sur le sol à l'extérieur d'un immeuble de quatre étages. Des survivants et d'autres corps ont été récupérés dans les décombres, tandis

que des voisins se précipitaient pour prêter main-forte. « Il y a des dizaines de martyrs, des dizaines de personnes déplacées vivaient dans cette maison. La maison a été bombardée sans avertissement préalable. Comme vous pouvez le voir, des martyrs sont ici et là, avec des morceaux de corps accrochés aux murs », a déclaré Ismaïl Ouâida, un témoin oculaire qui a aidé à récupérer les corps.

Le service palestinien des urgences civiles a déclaré lundi qu'environ 100.000 personnes étaient bloquées à Jabalia, Beit Lahiya et Beit Hanoun, sans médicaments ni vivres. Le ministère de la Santé a indiqué hier que les blessés ne pourraient pas recevoir de soins, les médecins ayant été contraints par les forces armées sionistes d'évacuer l'hôpital Kamal Adouane situé à proximité. « Les cas critiques, sans intervention, succomberont à leur destin et mourront », a déclaré le ministère dans un communiqué.



tembre dernier pour inclure la plupart des régions du Liban, incluant la capitale, Beyrouth, avec des frappes aériennes d'une violence sans précédent. L'armée israélienne mène aussi une invasion terrestre dans le sud du Liban, ignorant les avertissements internationaux et les résolutions de l'ONU.

## SUR L'EST DU LIBAN Au moins 63 martyrs dans des frappes sionistes

Les bombardements aériens de l'armée sioniste menés dans le gouvernorat de Baalbek-Hermel, dans l'est du Liban, ont fait au moins 63 tués et des dizaines de blessés.

"La machine de mort et de destruction sioniste a commis des massacres dans la ville de Baalbek et dans tout son district lundi", a déclaré l'agence de presse officielle libanaise.

La même source a ajouté que le bilan des frappes aériennes sionistes s'est élevé à "63 martyrs et des dizaines d'autres blessés", dont des femmes, des enfants et des personnes âgées.

Le rapport a noté que plus de 30 bombardements aériens sionistes ont touché des zones de Baalbek, dans la journée du lundi.

Depuis le déclenchement des affrontements contre des factions au Liban, dont le Hezbollah, qui ont éclaté suite au début d'une guerre génocidaire contre la bande de Gaza le 7 octobre 2023, Israël a élargi la portée de la guerre depuis le 23 sep-



# Élections américaines : quel est l'impact réel des réseaux sociaux ?

*Les réseaux sociaux sont devenus incontournables dans les campagnes électorales. À la veille d'élections américaines cruciales, on peut se demander quelle est leur influence réelle sur le vote des électeurs. Cette question fait l'objet de débats et d'études scientifiques aux conclusions inattendues.*

**L**es campagnes électorales américaines donnent souvent l'occasion d'imaginer sinon d'anticiper les tendances que nous pourrions vivre à notre tour lors d'une prochaine échéance électorale en France. En 2024, la campagne entre Trump et Harris semble largement rythmée par les posts relayés sur « les réseaux sociaux » et en particulier sur Twitter devenu X. Comment analyser ce phénomène à quelques jours du scrutin américain ? Peut-on prédire que cela aura un impact sur le vote ? Depuis la campagne américaine de 2008, date à laquelle ils ont commencé à être fortement sollicités, les « réseaux sociaux » font l'objet de spéculations, d'anathèmes et de fantasmes. Ils sont censés être les vecteurs de la propagation d'arguments fondés ou fallacieux auprès de larges communautés, d'être potentiellement manipulés par des puissances étrangères ou des robots artificiellement intelligents ou encore de démultiplier de façon virale des images ou caricatures des candidats et de leur discours. Si l'on peut observer des traces réelles et concrètes de phénomènes qui ponctuent les mises en scène de la campagne, leur impact réel paraît toutefois nuancé sinon incertain.

*Des plates-formes devenues centrales dans le débat politique*

La mutation des pratiques informationnelles constitue l'un des changements majeurs de notre époque. Selon les dernières données du Reuters Institute Digital News Report, plus de la moitié des 18-24 ans s'informent désormais principalement via les réseaux sociaux, délaissant progressivement les médias traditionnels. Les travaux de Pablo Barberá démontrent que cette transformation affecte non seulement l'accès à l'information mais également la nature même du débat démocratique, créant des espaces de discussion parallèles aux forums traditionnels. Les analystes, qu'ils soient journalistes ou chercheurs, s'accordent sur l'existence d'un phénomène, depuis une vingtaine d'années, sur la façon dont les électeurs s'informent : le passage du mass media au my media. Le citoyen choisit désormais de s'abonner non plus à un titre de la presse généraliste

ou partisane mais à des comptes des personnalités ou de communautés organisées sur les réseaux sociaux. Le concept de « filter bubbles » (bulles de filtres), théorisé initialement par Eli Pariser, s'est enrichi ces dernières années grâce à de nombreux travaux empiriques. Les études menées par Dominique Cardon à Sciences Po Paris révèlent les mécanismes par lesquels les algorithmes des réseaux sociaux créent ces espaces numériques homogènes. Ces chambres d'écho idéologiques se trouvent renforcées par le phénomène de « biais de confirmation », dont les manifestations en ligne ont été minutieusement documentées par les travaux de Eytan Bakshy de Meta Research. Bien connu en psychologie sociale, ce biais coïncide avec notre tendance à rechercher, interpréter et mémoriser les informations qui confirment nos croyances préexistantes, tout en ignorant ou minimisant celles qui les contredisent. Les chercheurs Cass Sunstein et Walter Quattrociocchi ont approfondi cette analyse en démontrant comment la polarisation algorithmique conduit à une radicalisation progressive des positions politiques. Leurs recherches mettent en lumière un processus d'auto-renforcement où les opinions extrêmes se trouvent validées et amplifiées au sein de communautés numériques fermées. Ce phénomène facilite également la propagation de désinformation, comme l'ont établi les travaux de David Lazer de la Northeastern University.

*Des études empiriques qui nuancent l'impact direct sur le vote*

Une étude majeure du CEVIPOF, dirigée par Luc Rouban en 2024, apporte un éclairage nuancé sur ces dynamiques. En explorant les impacts de l'utilisation des réseaux sociaux à travers des enquêtes menées en France et dans trois autres pays européens, les auteurs montrent que l'intensité d'utilisation des réseaux sociaux n'a pas d'impact significatif sur la confiance dans les institutions politiques (gouvernement, parlement). En revanche, l'usage intensif est associé à une critique plus forte du personnel politique. L'étude ne montre pas de lien direct entre l'utilisation intensive des réseaux sociaux et un vote particulier. Les utilisateurs intensifs sont plus susceptibles de

s'abstenir que les utilisateurs occasionnels, mais cela ne se traduit pas par un soutien accru aux candidats des extrêmes. Plus surprenant encore, les utilisateurs intensifs ne présentent pas de tendance de vote particulière, même si leur propension à l'abstention s'avère plus élevée. La radicalisation observée sur ces plates-formes apparaît davantage corrélée aux conditions socio-économiques des utilisateurs qu'à leur exposition aux contenus politiques en ligne. Ces conclusions trouvent un écho dans les recherches de Thomas Fujiwara de l'Université de Princeton. Son analyse économétrique approfondie des données électorales américaines ne permet pas d'établir de lien causal direct entre l'exposition aux réseaux sociaux et les choix électoraux. Ces résultats sont corroborés par les travaux de Deen Freelon de l'Université de Pennsylvanie, qui suggèrent une influence plus complexe et indirecte des plates-formes numériques sur le comportement politique.

*Un rôle de caisse de résonance plutôt que d'influence directe*

Une méta-analyse conduite par Jennifer Allen de Stanford montre que les réseaux sociaux fonctionnent principalement comme des amplificateurs de tendances socio-politiques déjà existantes. Ces travaux mettent en évidence une personnalisation accrue du débat politique et une accélération des cycles médiatiques. Les recherches de Daniel Kreiss soulignent que cette dynamique contribue à la cristallisation des opinions déjà formées plutôt qu'à leur transformation. Le phénomène des « mèmes » constitue une bonne illustration de ces amplifications en vase clos. Ainsi, lors de la campagne américaine de 2024, des vidéos circulent pour mettre en musique la réplique de Trump sur les « migrants qui mangent des chiens et des chats » et démultiplient les panes de prompteur, les lapsus et autres grimaces des deux candidats républicains (Biden puis Harris). Ils forment la trace caricaturale de ce qui amuse et conforte dans leur choix les communautés des militants des deux camps.

*Des effets indirects significatifs sur le processus démocratique*

Si l'impact direct sur le vote apparaît limité, les travaux de Pippa Norris de Harvard révèlent des effets indirects majeurs sur le processus démocratique. Ses recherches documentent par ailleurs une acceptabilité accrue de la violence politique chez les utilisateurs intensifs et une défiance croissante envers les médias traditionnels. Loin de l'idée d'un débat démocratique fondé sur l'usage souverain de la raison et de l'échange contradictoire, il s'avère que les opinions politiques initiales sont renforcées, et polarisées plus encore par les réseaux sociaux. On le voit en ce moment aux États-Unis, où ces réseaux servent à confirmer le bien que l'on pense de « son » candidat et le mal que l'on pense de « l'autre », quel que soit le caractère outré ou la véracité douteuse des éléments mis en ligne... En définitive, contrairement à ce que l'on peut lire régulièrement dans la presse, les études scientifiques convergent pour suggérer que l'influence des réseaux sociaux sur les comportements électoraux s'exerce davantage par des mécanismes indirects que par une manipulation directe des votes. Ces réseaux laissent, pour la petite ou la grande histoire, des marqueurs de leur temps par l'intermédiaire d'images ou de vidéos éphémères. Que les médias traditionnels (télévision, radio, presse...) commentent désormais en permanence les controverses et polémiques nées en ligne marque un changement de paradigme sur la manière de dire la politique. Les réseaux sociaux sont the new place to be pour bien des candidats, avec l'assurance de renforcer leur base, et les opinions de celle-ci. L'usage des réseaux n'impacte pas directement les choix électoraux même si sa consultation assidue par les observateurs et les militants donnent à voir chaque campagne comme un véritable spectacle de « story telling ». Celui-ci entretient l'illusion que tout s'y joue en négligeant les mécanismes plus profonds et complexes qui induisent un comportement électoral.

**Pascal Lardellier**

**Professeur à l'Université de Bourgogne Franche-Comté**

Pour utilisation et jets de fumigènes  
**L'USMA et l'ASO**  
**écope un match**  
**à huis clos**



L'USM Alger et l'ASO Chlef ont écopé d'un match à huis clos pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique" (3ème infraction), lors de la rencontre qui a opposé les deux équipes samedi dernier à Chlef pour le compte de la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), lundi soir.

Les deux clubs devront en outre, s'acquitter chacun d'une amende de 200.000 DA. Le prochain match de l'USM Alger face au MC Alger pour le compte de la 7e journée se jouera donc sans la présence du public. De son côté, l'ASO Chlef accueillera le MC El Bayadh pour le compte de la 8e journée sans le soutien de ses supporters.

D'autre part, l'entraîneur de l'USM Alger, le tunisien Nabil Maaloul a été sanctionné d'un avertissement et d'une amende de 100.000 DA pour "contestation de décision", selon la même source.

Litim lourdement sanctionné

La commission de discipline de la LFP a sanctionné lourdement le gardien de l'USM Khenchela, Oussama Litim, en lui infligeant six matches de suspension dont trois avec sursis plus une amende financière de 50 000 DA.

L'ancien portier du Mouloudia d'Alger a payé cash son comportement condamnable lors du match USMK - MCA (0-1) où il a fait un geste obscène envers le public. Le retour de Litim à la compétition devra avoir lieu lors de la huitième journée face au Paradou AC.

Ligue 1 Mobilis (7e journée)

**O. Akbou -ES Mostaganem décalé**  
**pour dimanche**

Le match entre les deux promus : l'Olympique Akbou et l'ES Mostaganem, comptant pour la 7e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, prévu initialement le samedi 2 novembre, a été décalé de 24 heures, soit au dimanche 3 novembre au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa (17h30), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), lundi sur son site officiel.

En effet, le stade de Béjaïa abrite un événement le samedi 2 novembre, dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, a précisé le club d'Akbou sur sa page officielle Facebook.

Pour rappel, les matchs USM Alger-MC Alger et CR Belouizdad-JS Saoura, comptant pour la même journée, ont été reportés à une date ultérieure pour "des raisons organisationnelles", liées aux festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution de libération du 1er Novembre 1954.

**Le match de la JS Kabylie décalé aussi**

Initialement prévu pour le samedi 2 novembre, le match de la JS Kabylie face à l'USB à Biskra comptant pour la 7ème journée du championnat de ligue 1 aura lieu finalement le lendemain, c'est à dire le dimanche 3 novembre.

Et pour cause, la direction de la JS Kabylie a demandé ce report de 24h en raison de l'indisponibilité des vols vers la ville de Biskra durant la journée du 1er novembre.

«En raison de l'indisponibilité des vols à destination de Biskra le 1er novembre, la JSK a sollicité la Ligue Professionnelle de Football pour le report de son match face au USB, initialement prévu le 2 novembre.

Cette demande a été acceptée, et la rencontre se déroulera le dimanche 3 novembre 2024 à 16:00 au Stade 18 Février El Alia de Biskra à huis clos», a expliqué la JSK dans un communiqué publié sur son réseau social.

Au terme de la 6e journée disputée jeudi, vendredi, et samedi derniers, le CS Constantine, le MC Alger, et l'USM Alger, occupent conjointement le fauteuil de leader avec 12 points chacun, à une longueur de l'Olympique Akbou (11 pts).



**Surpris des rumeurs sur son départ**  
**Amrani : « je n'ai pas**  
**l'intention de quitter le CRB »**

Abdelkader Amrani, l'entraîneur du CR Belouizdad a expliqué à la radio nationale qu'il n'avait pas l'intention de quitter le navire en dépit des rumeurs qui circulent ces deux derniers jours sur son avenir à la tête du club qui traverse une mauvaise passe en ce début de saison en championnat.

«J'ai été agréablement surpris d'apprendre que j'avais une envie de quitter le Chabab. L'équipe a besoin de sérénité qu'autre chose. Ce n'est pas le moment de perturber le groupe», a expliqué Amrani et d'ajouter :

«Je me dois d'assumer mes responsabilités et faire le nécessaire pour essayer de sortir de cette période de crise. On a besoin de sérénité à l'heure actuelle et on doit faire tout ce qu'il faut pour essayer de sortir de cette mauvaise passe. On a fait un mauvais départ avec un manque de préparation et beaucoup de blessures. Cela a complètement chamboulé mes plans pour dégrader une équipe -type. En tous cas, on est animé d'une grande volonté pour sortir le club de cette mauvaise spirale ».

Le match de la 7ème journée qui opposera le CR Belouizdad à la JS Saoura est reporté. En effet, prévu initialement pour le lundi 4 novembre, cette rencontre a été finalement reportée à une date ultérieure par la ligue professionnelle de football. Et comme les coéquipiers de Keddad sont en stage à l'ESRHA à Ain Benian, ils vont donc prolonger leur séjour là-bas jusqu'à dimanche prochain.

Qu'à cela ne tienne, ce report fait les affaires du CRB, selon le coach Amrani.

«Je pense que le report va nous permettre de récupérer les joueurs blessés et c'est un grand avantage. Je parle de joueurs qui reviennent de blessure et qui sont avec le préparateur physique actuellement. Cela nous permettra de nous préparer afin d'aller chercher le déclic et retrouver la confiance. Après, il faut travailler lors des prochaines échéances et cela se fera avec l'aide des supporters», conclut le technicien de 68 ans.

Pour rappel, le CR Belouizdad n'a récolté que quatre points en six journées du championnat.

**Son passage a duré trois mois**  
**seulement**

**Ziani dévoile les raisons de**  
**son départ de la JSK**



L'ancienne star de l'équipe nationale d'Algérie et de l'Olympique de Marseille, Karim Ziani a révélé les raisons qui l'ont poussé à quitter son poste de directeur sportif de la JS Kabylie, en 2021, lorsque le club était sous la présidence de Yazid Larichen. « Il y avait un gros problème financier, avec des retards de paiement de salaires. Et comme ce n'est pas moi qui étais maître de la situation et que les joueurs me harcelaient régulièrement sur les raisons du retard dans le versement des salaires. C'était beaucoup plus extra-sportif qu'autre chose. Or, on m'a recruté pour gérer le volet sportif et non pour jouer le rôle de... banquier ! C'est la principale raison de mon départ de la JSK. Sinon, j'étais honoré de travailler dans ce grand club que j'ai vraiment aimé. Pour mieux évaluer la grandeur de la JSK, il faut voir comment elle est accueillie en Afrique, un accueil digne de grands clubs », a déclaré Ziani dans une interview accordée au quotidien sportif Compétition.

L'ancien milieu de terrain des Verts qui a pris part au Mondial 2010, a connu un passage de trois mois à la JSK en 2021 en tant que directeur sportif (septembre - décembre).

Interrogé sur une possibilité de signer son retour à la maison Kabyle, surtout que les conditions ont beaucoup changé depuis l'arrivée de Mobilis à la tête du club le plus titré d'Algérie, Karim Ziani a indiqué que « pour l'instant, le sujet n'est pas d'actualité. Des gens qui sont en place, il faut les respecter et les laisser travailler. Le jour où on fera appel à moi, je donnerai mon avis ».

Après le changement de sa  
 nationalité sportive  
**Mitchell Weiser**  
 convoqué par Petković



Le latéral droit de Werder de Brême, Mitchell Weiser, 30 ans, qui a procédé récemment au changement de sa nationalité sportive, est officiellement convoqué en équipe nationale d'Algérie pour le prochain rassemblement des Verts au mois de novembre.

« L'invitation nous est parvenue. Mitchell (Weiser) se rendra en Algérie lors de la prochaine trêve internationale pour représenter l'équipe nationale de son pays », a révélé le directeur sportif du club, Peter Niemeier.

Le champion d'Europe avec l'équipe nationale allemande U21 en 2017, a attendu une convocation en équipe première de la Mannschaft mais en vain, ce qu'il a poussé à changer sa nationalité sportive et opter pour la sélection algérienne.

**Devant trois joueurs du Real**  
**Rodri remporte le**  
**Ballon d'Or 2024**

Le Ballon d'Or 2024 a été décerné lundi au milieu de terrain espagnol de Manchester City, Rodri. Le joueur de 28 ans est devenu le troisième joueur espagnol à remporter le Ballon d'Or.

Les Espagnols Rodri et Aitana Bonmati ont été sacrés, au théâtre du Châtelet à Paris, lors de la cérémonie de remise du Ballon d'Or récompensant le meilleur footballeur et la meilleure footballeuse de la saison, en l'absence polémique du Real Madrid, qui a boycotté l'événement.

L'Espagnol Rodri a remporté son premier Ballon d'Or à la surprise générale devant trois joueurs du Real Madrid, dont le grand favori brésilien Vinicius Jr. Le milieu de terrain de 28 ans de Manchester City est le troisième Espagnol à remporter le plus prestigieux récompense individuelle après Alfredo Di Stefano (1957 et 1959) et Luis Suarez (1960).

Plus tôt, le trophée Kopa du meilleur jeune a été remis à l'Espagnol Lamine Yamal (FC Barcelone), 17 ans, un des artisans du sacre de l'Espagne à l'Euro cet été. Mais le boycott madrilène phagocyte l'événement. Certain que son attaquant brésilien Vinicius Jr ne recevrait pas le Ballon d'Or, le Real Madrid a annoncé en fin d'après-midi qu'il boycotterait le rendez-vous de lundi soir à Paris.

Les organisateurs du Ballon d'Or avaient décidé d'innover cette année en gardant secrète jusqu'au bout l'identité du lauréat pour éviter toute fuite dans la presse. Les années précédentes, le vainqueur était mis dans la confiance quelques jours avant la remise du prix. Le Ballon d'Or est attribué après le vote d'un jury de journalistes représentant les 100 premières nations au classement Fifa.



SELON LES DIFFÉRENTS AUDITS D'EXPERTS

# Des chiffres alarmants sur l'état de la biodiversité dans le monde

**Annoncés au cours de la COP16, les résultats des différents audits d'experts dépeignent une situation critique sur l'état de la nature à travers le monde. Des observations nécessaires à l'élaboration de nouvelles solutions de lutte et de protection de la part des gouvernements mondiaux.**

**L**e constat des experts est sans appel : les terres, les mers et les êtres vivants qu'elles abritent sont menacés par les destructions de l'humanité, qui doit faire la "paix avec la nature" pour éviter une facture désastreuse. Mais sur quelles données s'appuie ce diagnostic qui a conduit le monde à adopter l'accord de Kunming-Montréal et sa liste de 23 objectifs pour stopper l'hémorragie d'ici 2030 ? Revue de quelques chiffres clés au cœur des négociations de la COP16 biodiversité à Cali en Colombie.

**Trois quarts des terres altérées par l'humanité -**

Environ 75 % de la surface terrestre a été dégradée de manière significative par l'humanité - un chiffre qui inclut les forêts défrichées et les écosystèmes convertis en terres cultivées ou en espaces urbains. Les zones humides, les plus touchées, ont disparu à 87 % depuis trois siècles.

C'est le constat dressé par la principale autorité scientifique invoquée dans les COP de la Convention sur la diversité biologique, la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (Ipbes), l'équivalent des experts du climat mandatés par l'ONU (Giec).

Les conséquences sont multiples : perte d'habitat pour les animaux sauvages, infertilité de terres épuisées, réduction de l'absorption de CO<sub>2</sub>, baisse de la qualité de l'air, risque de zoonoses, menaces sur l'eau potable... "La dégradation des sols due aux activités humaines compromet le bien-être d'au moins 3,2 milliards de personnes", estimait l'Ipbes en 2018. Et "la population des zones arides passera de 2,7 milliards d'habitants en 2010 à 4 milliards d'ici 2050". Mais tout n'est pas perdu, et "les bienfaits de la restauration sont dix fois plus élevés que son coût", selon cette autorité. L'un des 23 objectifs du "Cadre mondial pour la nature" prévoit que les pays restaurent 30 % des terres dégradées d'ici 2030.

**Un million d'espèces menacées**

Sur les quelque 8 millions d'espèces animales et végétales esti-



mées sur la planète, un million sont menacées d'extinction, selon l'Ipbes. Pour parvenir à ce chiffre, la plateforme scientifique a retenu une estimation "prudente" de 10 % des espèces d'insectes menacées de disparition, soit quelque 600 000. Le total est vingt fois supérieur à celui de la liste rouge de l'UICN, référence mondiale qui recense 46 000 espèces menacées. Mais l'inventaire de l'UICN se limite lui aux quelque 166 000 espèces pour lesquelles de solides données scientifiques existent, la majeure partie restant méconnue. Les pollinisateurs, indispensables à la reproduction des plantes et de trois-quarts des cultures qui nourrissent l'humanité, sont en première ligne. Les coraux, dont dépendent l'alimentation et le travail d'environ 850 millions de personnes, sont un autre exemple flagrant : ces animaux, dont les récifs abritent une faune immense et protègent les littoraux en servant de brise-lames, subissent des épisodes records de blanchiment à cause

de l'acidification et du réchauffement des océans. Dans un monde 1,5 °C plus chaud qu'à l'ère préindustrielle, 70 à 90 % disparaîtraient (99 % à +2 °C).

**Les "cinq cavaliers de l'Apocalypse"**

Pour l'ONU, la crise de la biodiversité a cinq facteurs, tous d'origine humaine, surnommés les "cinq cavaliers de l'Apocalypse". Par ordre décroissant : la destruction des habitats, la surexploitation des ressources, les changements climatiques, la pollution et les espèces envahissantes. À elle seule, la destruction des habitats a provoqué une perte de 2 à 11 % de la biodiversité mondiale au cours du XXe siècle, selon une vaste étude publiée dans Science en avril. Mais c'est le réchauffement climatique qui pourrait devenir la première cause de destruction de la nature d'ici 2050, selon les auteurs.

**La moitié du PIB mondial dépend**

**de la nature**

Plus de la moitié (55 %) du produit intérieur brut mondial, soit 58 000 milliards de dollars, dépend "fortement ou modérément" de la nature et de ses services, a calculé le géant de l'audit PwC. L'agriculture, la sylviculture, la pêche et l'aquaculture, ainsi que l'industrie de l'agroalimentaire et des boissons ou encore le secteur de la construction, sont les plus exposés. Que serait l'économie mondiale sans les céréales, le bois, les poissons, le café, le cuir ou le caoutchouc ? La pollinisation, la qualité de l'eau et le contrôle des maladies sont aussi décomptés dans la valeur de ces "services rendus par la nature", concept omniprésent dans les textes des COP biodiversité mais accusé par des écologistes de "financiariser" et "asservir" la nature.

**Des milliards de dollars de "subventions néfastes"**

Non seulement la nature rend

des services inestimables à l'humanité, mais l'argent public encourage des activités qui l'abîment : extraction d'énergies fossiles, surpêche, agriculture intensive, etc. Pour quels montants ? C'est un des objectifs de l'accord de Kunming-Montréal que de chiffrer les subventions ou avantages fiscaux "néfastes" d'ici 2025 et de les réduire "d'au moins 500 milliards de dollars par an" d'ici 2030. Très débattu, le montant des "subventions néfastes pour l'environnement" a été estimé jusqu'à 2 600 milliards de dollars par an, soit 2,5 % du PIB mondial, par l'organisation Earth Track. Il faut dire que toutes les causes de l'effondrement actuel de la biodiversité résultent des activités humaines. Leurs conséquences sont déjà ressenties partout par les populations humaines. Elles affectent tous les milieux, tous les pays, toutes les espèces. Les effets sont si marqués que les experts du monde entier se sont réunis pour lister les causes, évaluer les pertes et proposer des solutions.

## FACE À L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE « L'Amazonie des mers » en danger

**L**e développement des concessions pétrolières et gazières dans le "Triangle du corail" de l'océan Pacifique, surnommé "l'Amazonie des mers", multiplie le trafic maritime et fait courir des risques de "marées noires", a dénoncé samedi un collectif d'ONG. Cet espace maritime de 10 millions de kilomètres carrés contient plus de 600 aires marines protégées (AMP), chevauchées sur 16 % de leur surface par des blocs pétroliers et gaziers en grande majorité en phase d'exploration, alerte Earth Insight. Selon Florencia Librizzi, directrice de programme du collectif, "l'expansion des combustibles fossiles dans le Triangle du corail est dangereuse" et "menace l'un des écosystèmes

marins les plus riches en biodiversité au monde." "Protéger ce réseau naturel vital des griffes de l'exploitation des combustibles fossiles est le seul moyen d'assurer un avenir viable à la région", estime-t-elle. Les conclusions du rapport "Triangle du corail en péril : menaces et impacts des combustibles fossiles", compilées à partir d'images satellites et d'analyses de données régionales, mettent en garde "contre l'expansion de l'exploitation de combustibles fossiles qui augmentera le trafic des pétroliers, et donc le risque de marées noires aux conséquences désastreuses pour les populations locales et la vie marine." Le "Triangle du corail", "l'une des régions marines les plus riches en biodi-

versité du monde" est à cheval sur sept pays : l'Indonésie, la Malaisie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Singapour, les Philippines, le Timor Oriental et les îles Salomon. Sa partie ouest est déjà l'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde. Le rapport recommande "un moratoire sur les activités pétrolières, gazières, minières et autres activités industrielles dans les zones écologiquement sensibles au sein du Triangle du corail" et propose de le désigner comme "zone maritime particulièrement sensible, qui exige une protection spéciale en raison de son importance écologique, socio-économique et culturelle et de sa vulnérabilité aux dommages et impacts des activités maritimes".





# Manger trop vite, attention aux troubles digestifs

**Aérophagie, douleurs abdominales, indigestion... manger dans l'urgence est source d'inconforts divers. Surtout, cette mauvaise habitude perturbe l'envoi jusqu'au cerveau des signaux qui orchestrent le processus de digestion et permet la sensation de satiété.**

**N**otre rythme de vie actuel fait souvent passer au second plan des questions aussi fondamentales que l'alimentation. Nous prenons souvent un petit-déjeuner rapide sur le chemin du travail, ou alors nous mangeons à toute vitesse afin de gagner du temps pour être plus productifs ou parce que nous avons ainsi l'impression de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Au-delà d'autres réflexions sur cette culture de la précipitation, il est intéressant de mettre en balance le temps et la santé et de s'arrêter quelques minutes pour évaluer les conséquences possibles d'une alimentation trop rapide. Vous arrive-t-il parfois d'avoir des gaz en excès ? Souffrez-vous souvent d'une digestion trop lourde ? Depuis combien de temps n'avez-vous pas fait attention à vos sensations de faim et de satiété ?

**Gaz en excès**

En ce qui concerne le premier problème, l'ingestion excessive d'air pendant et entre les repas est appelée aérophagie. Elle peut provoquer une gêne légère, une sensation de lourdeur et de ballonnement, ainsi que des douleurs abdominales et une distension abdominale (une augmentation objective et visible du diamètre de l'abdomen après l'ingestion d'aliments). La quantité normale de gaz dans le tube



digestif à jeun est d'environ 200 millilitres. Si cette quantité augmente de manière significative, les mécanismes physiologiques d'expulsion peuvent devenir très inconfortables. Ce volume dépend de l'équilibre entre l'ingestion et la production de gaz et de son élimination, sous forme d'éructions, de flatulences ou via sa consommation par le microbiote intestinal. L'ingestion d'air et de la production de gaz est le fait de manger vite, bien que le chewing-gum, le tabagisme et les

altérations du microbiote puissent également y contribuer.

**Surmenage digestif**

Par ailleurs, quand on mange à la hâte, le temps de mastication est réduit et les aliments arrivent presque entiers dans l'estomac, ce qui nécessite une plus grande production de suc gastriques pour les digérer correctement. Ce phénomène, qui demande également un effort métabolique plus important, est à l'origine de la sensation gênante de lourdeur et d'indigestion

qui accompagne les repas express. Si on ne mâche pas suffisamment – et donc si on ne permet pas l'action des enzymes orales – l'absorption des aliments dans l'intestin grêle peut également être impactée. Ainsi, malgré les efforts de l'estomac pour compenser, les aliments peuvent arriver dans l'intestin sans avoir été suffisamment digérés.

**Pas de signal d'arrêt**

Si nous nous concentrons maintenant sur les sensations de faim et de satiété

qui ont déjà été mentionnées précédemment, nous devons nous référer à l'axe intestin-cerveau. Car il est responsable, d'une part, de l'envoi des signaux qui orchestrent le processus de digestion et, d'autre part, du besoin de chercher de la nourriture ou au contraire de jeûner. Deux hormones, la leptine et la ghréline, régulent respectivement la satiété et la faim. Lorsque nous voyons, sentons et commençons à ingérer un aliment, 20 à 30 minutes sont nécessaires pour que la première entre en action. Lorsque nous mangeons trop vite, nous ingérons des quantités supérieures à nos besoins énergétiques réels, car la leptine n'a pas le temps de nous dire que nous sommes rassasiés. Vous ne voyez toujours pas la balance temps-santé pencher clairement du bon côté ? Sachez que plusieurs études montrent une relation entre la vitesse à laquelle nous mangeons et les facteurs de risque cardiovasculaire, des niveaux élevés de triglycérides et des risques accrus de développer un syndrome métabolique (il augmente jusqu'à 59 %) ou un surpoids et une obésité, en particulier dans les populations diabétiques. Cela vaut donc la peine de s'arrêter un moment, de s'asseoir et de profiter de sa pause-déjeuner ou de son repas, tranquillement. Mâchez lentement et soyez attentif à votre sensation de satiété. Investissez du temps et gagnez en santé.

**Surpoids et obésité**

**Quels exercices physiques pour quels bénéfices ?**

**L'**excès de poids induit un fardeau sur la santé puisqu'il est responsable de nombreuses complications comme l'hypertension artérielle, le diabète, la dyslipidémie... Ces pathologies associées à l'obésité diminuent l'espérance de vie en bonne santé et exposent à une mortalité prématurée. Il est maintenant largement admis que l'activité physique protège contre ces pathologies. Depuis 2016, les médecins peuvent également prescrire l'activité physique sur ordonnance comme thérapie de prévention et traitement d'un certain nombre de maladies chroniques non transmissibles, dont l'obésité et le diabète. Les bénéfices de la pratique d'une activité physique l'emportent sans conteste sur les risques encourus, quel que soit l'âge et l'état de santé des personnes. D'après les données de la cohorte « Aerobics Center Longitudinal Study » (suivi longitudinal de 6,4 ans), quand la condition physique s'améliore, la mortalité diminue. De manière chiffrée, cette étude explique qu'une augmentation de condition physique de 1 équivalent métabolique (ou 1 MET pour « metabolic equivalent of task »), qui correspond à une dépense d'énergie au repos assis, est associée à une diminution de 15 % de la mortalité, toutes causes confondues, et à une diminution de 19 % de la mortalité cardiovasculaire. La prescription d'exer-

cices physiques améliore également le statut métabolique des personnes en situation de surpoids et d'obésité en diminuant la pression artérielle, le « mauvais » cholestérol et la glycémie. Chez les personnes en situation d'obésité et de diabète, l'activité physique (150 minutes par semaine) entraîne une baisse de la mortalité entre 30 % et 40 %, toutes causes confondues, et une baisse de la mortalité cardiovasculaire entre 25 % et 40 %. L'activité physique prescrite seule ne semble pas suffisante pour induire une perte de poids significative, en raison d'une compensation par la prise alimentaire. Cependant, en association avec une restriction calorique, l'activité physique potentialise la perte de poids et facilite le maintien à long terme de la perte de poids. Une étude préconise que les programmes d'activité physique devraient mettre l'accent sur la diminution du tour de taille, qui reflète la masse grasse viscérale, plutôt que le poids. Les programmes combinant des exercices de type aérobie et de résistance ou renforcement

musculaire (type squat, développé couché, rameur, l'appareil de musculation appelé presse...) pratiqués en alternance, c'est-à-dire sur des jours différents, apportent des bénéfices maximaux chez les personnes en situation d'obésité et de diabète, en augmentant la force musculaire et en améliorant l'équilibre glycémique (c'est-à-dire en diminuant l'hémoglobine glyquée). Dans le cas de l'obésité et du diabète, les programmes devraient viser des volumes de 2,5h d'activité physique modérée à intense par semaine pour obtenir les meilleurs bénéfices sur la santé. Des études récentes indiquent également que la période de la journée pendant laquelle l'exercice physique est pratiqué influencerait les bénéfices en santé. Un exercice pratiqué le matin favoriserait la perte de poids tandis qu'un exercice pratiqué l'après-midi serait favorable pour l'équilibre glycémique. L'activité physique induit des adaptations facilitant la mobilisation des graisses (processus appelé lipolyse) par les tissus adipeux et leur utilisation (processus



appelé oxydation lipidique) par les muscles locomoteurs L'exercice physique est connu de longue date pour stimuler l'utilisation des graisses (lipides) par les muscles. Ce phénomène s'observe chez des individus entraînés en endurance par rapport à des personnes non entraînées, ainsi que chez des individus en situation d'obésité soumis à un programme d'entraînement en endurance de deux mois, à raison de trois séances par semaine

<p>Quotidien National d'information</p> <p><a href="http://www.lemediateurmaghrebain.dz">www.lemediateurmaghrebain.dz</a></p> <p>Quotidien national d'information édité par sarl dihia lilialam</p>	<p><b>Directeur de publication</b></p> <p>Mesbah Hafid</p> <p><b>Directeur Administratif</b></p> <p>Chabane Nassim</p> <p><b>Rédacteur en Chef</b></p> <p>Keddouh Mohand Seghir</p> <p><b>Directeur technique</b></p> <p>Hamadi Lyes</p>	<p><b>Adresse Email:</b></p> <p>lilialamsardihia@gmail.com</p> <p><b>Adresse:</b></p> <p>N°72 oued tarfa 1<sup>er</sup> étage lot N°20 draria Alger</p> <p><b>Nombre de tirage :</b></p> <p>2000</p>	<p><b>PUBLICITÉ</b></p> <p>“ Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité “</p> <p>Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77</p> <p>Email : <a href="mailto:agence.regie@anep.com.dz">agence.regie@anep.com.dz</a> <a href="mailto:programmation.regie@anep.com.dz">programmation.regie@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.oran@anep.com.dz">agence.oran@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.annaba@anep.com.dz">agence.annaba@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.ouargla@anep.com.dz">agence.ouargla@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.constantine@anep.com.dz">agence.constantine@anep.com.dz</a></p>	<p><b>Impression Simpral</b></p> <p>Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.</p> <p>Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.</p>
---	--	--	--	---



Alger	26°	16°
Oran	24°	13°
Annaba	27°	18°

## HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	05:35
Sunrise	07:09
Dhuhr	12:31
Asr	15:30
Maghrib	17:54
Isha	19:18



## VIANDES BLANCHES

# L'approvisionnement du marché renforcé durant le Ramadhan

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a présidé, lundi dernier, la cérémonie de signature d'une convention cadre pour renforcer l'approvisionnement du marché en viandes blanches et garantir la disponibilité du produit durant le mois de Ramadhan, indique un communiqué du ministère.

Une convention a été signée entre le Groupe des industries agroalimentaires et logistiques (Agrolog), la Fédération nationale des aviculteurs (FNAV) et la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), "dans l'objectif de renforcer l'approvisionnement du marché national en viandes blanches, notamment durant le mois de Ramadhan", précise le communiqué. Cette convention s'inscrit dans le cadre des mesures proactives prises par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour garantir l'approvisionnement du marché en produits agricoles de large consommation, à l'instar des viandes blanches, et ce à travers le renforcement de la coopération et du partenariat entre les professionnels des divers filières agricoles et les opérateurs économiques publics, ajoute le communiqué. Elle vise également à constituer un stock de viandes blanches afin de réguler le marché national en coordination avec les parties concernées, en l'occurrence les aviculteurs (particuliers ou organisés en coopératives), les entreprises relevant du Groupe Agrolog, l'Office national des aliments de bétail (ONAB) (à travers ses filiales), outre la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA) et la Société Entrepôts Frigorifiques de la Méditerranée "Frigomedit".



## Hassi Messaoud (Ouargla)

### 11 morts dans un accident de la route



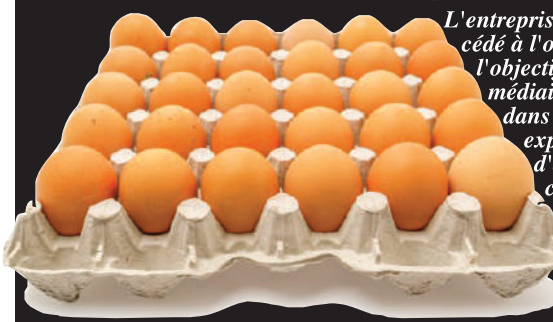
Onze (11) personnes sont décédées et une autre a été blessée dans un grave accident de la circulation survenu hier près de Hassi Messaoud dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès de la Gendarmerie nationale de la daïra Hassi Messaoud. L'accident s'est produit au niveau de la route nationale RN-53A, reliant la daïra de Hassi Messaoud à celle d'El-Borma, suite à une violente collision entre un minibus transportant des travailleurs et un camion semi-remorque, entraînant la mort sur place de 11 passagers et la blessure d'une personne, a déclaré, à l'APS, le commandant Tabakh Djamel Eddine de la Gendarmerie nationale de Hassi Messaoud. Les corps des victimes ont été transférés vers la morgue de l'Hôpital de Hassi Massoud, tandis que le blessé a été évacué aux urgences du même établissement de santé, a indiqué l'officier. Les autorités de la wilaya d'Ouargla se sont déplacées sur le lieu de l'accident pour suivre le déroulement des opérations de prise en charge des victimes de l'accident, qui se poursuivent, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident.

### Sonatrach présente ses condoléances aux familles des victimes

Le groupe Sonatrach a présenté, hier, ses condoléances aux familles des victimes de l'accident de la route survenu près de Hassi Messaoud dans la wilaya d'Ouargla et qui a causé le décès des 11 agents occupants un bus de transport du personnel de sous-traitants de l'Association Sonatrach-ENI. "Cet accident s'est produit ce matin suite une collision entre un camion semi-remorque et un bus de transport du personnel, sur la route menant à Hassi Messaoud à environ à 135 km de la base de vie de Bir Rebaa Nord et à 60 km de Rhourde El Baguel", a indiqué la compagnie nationale dans un communiqué. Cet accident a causé le décès des 11 agents occupants le bus, a ajouté la même source en précisant que "les victimes sont des agents qui travaillaient pour le compte des sociétés G-BAC et Almafrique, sous-traitants auprès de l'Association Sonatrach-ENI de Bir Rebaa Nord". Selon le communiqué, "le chauffeur du camion a été blessé lors de cette collision". Devant l'ampleur de cet accident, "le poste de commandement tactique de la région de production de Hassi Messaoud a été immédiatement activé en vue de porter assistance au blessé et d'assurer l'évacuation des victimes, et ce, en étroite coordination avec les services de la protection civile et de la gendarmerie nationale", a fait savoir le groupe en présentant "ses sincères condoléances aux familles des victimes et aux entreprises desquelles relèvent les défunts".

## COMMERCE DES ŒUFS

### Ouverture de points de vente dans plusieurs wilayas



L'entreprise publique économique de réalisation et de gestion des marchés de gros (Magros), a procédé à l'ouverture de points de vente en gros d'œufs au niveau de ses marchés régionaux, dans l'objectif d'encourager les producteurs à commercialiser ce produit directement et sans intermédiaires, a indiqué, lundi dernier, un communiqué de l'entreprise. Cette décision qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution des instructions du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, vise à "contribuer à la stabilisation des prix des œufs et à protéger le pouvoir d'achat du citoyen", précise le communiqué. Ainsi, les directeurs et gestionnaires des marchés de gros relevant de l'entreprise "Magros" sont invités "de toute urgence à réserver des points de vente en gros d'œufs au niveau des marchés qu'ils supervisent", ajoute le communiqué. Par ailleurs, l'entreprise "Magros" a souligné la nécessité "de mettre en place toutes les conditions favorables pour encourager les producteurs et leur permettre de commercialiser directement ce produit de consommation sans intermédiaires, contribuant ainsi à stabiliser les prix et à protéger le pouvoir d'achat du citoyen".

## CHU DE BÉNI-MESSOUS

### Journée de sensibilisation sur les AVC

Une journée de sensibilisation sur les accidents vasculaires cérébraux (AVC) a été organisée, hier, au CHU Issad Hassani de Béni-Messous, afin de mieux faire connaître cette pathologie dont le bon suivi est déterminé par le facteur temps. Cette action de sensibilisation vise à "mieux faire connaître cette pathologie, en faisant déjà le distinguo entre les AVC ischémiques et les AVC hémorragiques, au moyen d'un bon diagnostic étiologique déterminant leur origine", a déclaré le Pr Mohamed Chettibi, chef du service de cardiologie de cet établissement hospitalier, en marge de cette rencontre à l'occasion de la Journée mondiale des AVC. Tout en précisant que "les maladies cardio-neuro-vasculaires sont la première

cause de morbidité en Algérie, devant les cancers, et touchant davantage les hommes que les femmes", il a mis en avant le caractère "fulgurant" de la manifestation d'un AVC qui nécessite d'être "rapidement" pris en charge. D'où, a-t-il ajouté, l'impératif d'une "bonne organisation" des moyens humains et matériels existants pour y parvenir, ainsi que "la coordination des effectifs, à commencer par les généralistes et les urgentistes qui sont en première ligne du suivi thérapeutique". Le Pr Mohamed Salah Haraoubia, chef de service des Urgences médico-chirurgicales (UMR) du même CHU, a fait savoir que les AVC sont traités comme "une priorité et une urgence absolue, en raison du temps limité

(4h 30) dont dispose le malade pour s'en sortir et s'épargner les lourdes séquelles que ces accidents entraînent, à l'instar de la paralysie". La mauvaise alimentation, l'obésité, la sédentarité, le tabac, les maladies chroniques, etc, sont autant de facteurs de risques de subir une attaque cérébrale, ont mis en garde les deux spécialistes, préconisant d'y remédier à travers une meilleure hygiène de vie notamment. Outre l'activité scientifique, la sensibilisation sur cette maladie s'est effectuée au niveau de deux chapiteaux installés dans l'enceinte de cet établissement hospitalier et destinés au large public pour lequel des spécialistes ont été mobilisés pour les besoins de leur orientation et information.

